

La Coalition de
Prescott-Russell pour
ÉLIMINER
LA VIOLENCE
faite aux **FEMMES**



Prescott-Russell
Coalition to
END VIOLENCE
TOWARDS
WOMEN



UNE RÉALITÉ QU'ON NE PEUT IGNORER :

*Portrait régional des violences faites aux femmes
des comtés de Prescott-Russell
et les services communautaires disponibles
pour les femmes et les familles*

Sommaire

Juin 2014

*À la mémoire de Francine Mailly et de
ses enfants Jessica, Brandon et Kevin
assassinés en 2006 par le conjoint et le
père des enfants.*

*À la mémoire de Barbara Teske,
assassinée à Plantagenet en 1998 par
son mari.*

Le tableau sur la page couverture, œuvre collective, a été produit par des femmes lors de leur participation aux activités du 8 mars 2012 à Rockland. Guylaine Gagnier a guidé l'œuvre en demandant aux femmes et filles de Prescott-Russell d'y mettre un message d'« empowerment » dans le cadre de la Journée internationale des femmes.

UNE RÉALITÉ QU'ON NE PEUT IGNORER :

**Portrait régional des violences faites aux femmes
des comtés de Prescott-Russell
et les services communautaires disponibles
pour les femmes et les familles**

SOMMAIRE

Sous la direction du comité encadreur de la recherche

Anne Jutras
Rachel Lamoureux
Céline Pelletier
Renée Proulx-Lamarche
Chantale Tremblay

Rapport préparé et rédigé sous la direction et coordination de Cécile Coderre
avec la collaboration de Julie Delorme

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes
est financée par le
ministère des Services sociaux et communautaires

REMERCIEMENTS

La reproduction de ce document en tout ou en partie est permise à condition de citer la source.
Ce document est disponible en ligne ou en communiquant avec nous.

Nous désirons remercier toutes les personnes et tous les organismes qui, de près ou de loin, ont participé à ce portrait régional. Un merci tout spécial :

- aux **représentantes et représentants des agences et organismes communautaires** de Prescott-Russell qui ont bien voulu participer aux rencontres d'orientation de la recherche;
- aux **intervenantes des agences et organismes communautaires** qui ont participé aux entrevues de groupe;
- aux **femmes de la communauté de Prescott-Russell** qui ont rempli un questionnaire anonyme et confidentiel sur les situations de violence qu'elles ont vécues;
- à **l'équipe du comité encadreur** qui a travaillé à la réalisation de la recherche, à la cueillette des diverses données auprès de leur organisme et à la lecture du rapport :

Anne Jutras, directrice générale du Centre Novas – CALACS francophone de Prescott-Russell
Rachel Lamoureux, coordonnatrice de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes

Céline Pelletier, directrice générale de Maison Interlude

Renée Proulx-Lamarche, psychothérapeute et chef en Violence et Agression Sexuelle, Centre Royal-Comtois – Hôpital Général de Hawkesbury

Chantale Tremblay, directrice du Centre de services de Hawkesbury, Valoris pour enfants et adultes de Prescott-Russell

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes est particulièrement reconnaissante envers **Cécile Coderre**, professeure, École de service social, Université d'Ottawa pour sa contribution inestimable. Elle a consacré un nombre incalculable d'heures à la réalisation de cette recherche. Nous la remercions chaleureusement pour la direction et le dynamisme qu'elle a apporté à ce projet.

Merci aussi à

Julie Delorme, coordonnatrice, Programme de prévention et sensibilisation au Centre Novas, et collaboratrice dans la rédaction du rapport

Alexis Truong, doctorant, Département de sociologie et anthropologie, Université d'Ottawa, codification et traitement des données SPSS pour le sondage éclair

Aline Parent – Traduction Unik, révision, mise en page et traduction du rapport



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
LA COALITION DE PRESCOTT-RUSSELL POUR ÉLIMINER LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES	7
Mission	7
Vision.....	7
Valeurs	7
Mandat.....	8
CONTEXTE DU PROJET ET MÉTHODOLOGIE	9
Objectifs de l'étude.....	9
Définitions et terminologie.....	10
Méthodologie de recherche	12
Limites de l'étude.....	13
VIOLENCE FAITE AUX FEMMES DANS LE CONTEXTE CONJUGAL	15
La violence conjugale en milieu rural : le point sur les recherches	15
La violence conjugale : analyse de la situation des femmes de Prescott-Russell et le point de vue des intervenantes	16
L'intervention judiciaire	20
L'intervention policière.....	20
Service de la Police provinciale de l'Ontario (PPO)	
Détachement de Hawkesbury (Comté de Prescott).....	20
Données 2011 et 2012 : Hawkesbury (PPO).....	20
Service de la Police provinciale de l'Ontario (PPO)	
Détachement de Russell (Comté de Russell)	22
Données 2011 et 2012 : Russell (PPO).....	22
Pourquoi les femmes hésitent-elles à porter plainte auprès des services policiers?.....	23
Programme d'aide aux victimes et aux témoins	24
Services offerts.....	24
Données	25

Services aux victimes Prescott-Russell.....	25
Services offerts.....	25
Données 2011-2012 et 2012-2013	26
Maison d’hébergement Interlude.....	26
Services offerts.....	27
Données 2011-2012 et 2012-2013	27
Valoris pour enfants et adultes de Prescott-Russell.....	30
Services offerts.....	30
Données 2011-2012 et 2012-2013	30
Programme pour partenaires violents : FOCUS hommes/femmes	32
Ressources communautaires complémentaires.....	34
Les Services sociaux des Comtés unis de Prescott et Russell	35
Ontario au travail	35
Services de logement.....	37
Clinique juridique populaire de Prescott et Russell Inc.....	39
Services offerts.....	39
Données	39
Centre York de Prescott-Russell : visites surveillées	39
Services offerts.....	39
Données 2012-2013	40
Centre de santé communautaire de l’Estrie.....	40
Services offerts.....	40
Données 2011-2012 et 2012-2013	40
La prévention de la violence conjugale	41
La campagne Voisin-es, ami-es et familles dans Prescott-Russell.....	41
Services offerts.....	41
Les activités des 10 jours pour l’élimination de la violence	42
LES VIOLENCES DANS LES FRÉQUENTATIONS DANS LES COMTÉS	43
Définition	43
Le point de vue des intervenantes de Prescott-Russell sur les violences vécues par les jeunes filles.....	43
Les services offerts.....	45
L’intimidation chez les jeunes... un cauchemar qui nous suit partout.....	45
Campagne de sensibilisation communautaire dans le cadre de la semaine nationale sur l’intimidation	46
VIOLENCES SEXUELLES	48
Le point sur les recherches sur les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles	48
L’exploitation sexuelle	49
Portrait régional des services et données touchant les violences sexuelles dans Prescott-Russell	50

La police et les tribunaux	50
Le Centre Novas – CALACS francophone de Prescott-Russell	50
Services offerts.....	51
Données 2011-2012 et 2012-2013 : Les services de counseling, Éducation et sensibilisation pour la communauté en général	52
Les violences sexuelles contre les enfants.....	53
Faits saillants au Canada	53
Les programmes de prévention des abus sexuels	53
Données 2011-2012 et 2012-2013 – Programmes de prévention (ESPACE préscolaire, ESPACE élémentaire, COURAGE, INSTINCTS)	54
Les programmes de prévention offerts aux jeunes des écoles secondaires	55
Données 2011-2012 et 2012-2013 – Atelier Sexy Inc.....	55
Les programmes de sensibilisation et de revendications des droits pour les femmes et les filles	56
La campagne ontarienne Traçons-les-limites.....	56
La marche des hommes	57
Histoire de la marche des hommes : « Un mille en talons hauts »	57
La marche : <i>La rue, la nuit, femmes sans peur</i>	58
Historique de la marche des femmes : La rue, la nuit, femmes sans peur	58
RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE	59
Hôpital Général de Hawkesbury	59
Services généraux offerts.....	59
Données 2011-2012.....	59
Le Centre Royal-Comtois.....	60
Services offerts.....	60
Données 2011-2012	61
Services de toxicomanie de Prescott-Russell.....	62
Services offerts.....	62
Données 2011-2012	62
Association canadienne de la santé mentale (filiale Champlain Est)	63
Services offerts.....	63
Données	64
Lignes d’écoute téléphonique	64
La Ligne d’appel <i>Fem’aide</i> pour les femmes francophones	64
Services offerts.....	64
Données 2011-2012	64
<i>Assaulted Women Help Line</i> , ligne pour les femmes anglophones et allophones	65
Services offerts.....	65
Données 2011-2012.....	65

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : DES RÉALITÉS ET CONTEXTES DIFFÉRENTS.....	66
Les violences faites aux femmes âgées	67
Le point sur les recherches et le point de vue des intervenantes de Prescott-Russell.....	67
Les ressources et programmes	68
Les violences faites aux femmes ayant des limitations	69
Le point sur les recherches	69
Services offerts.....	71
Le Phénix	71
SONDAGE ÉCLAIR	72
Données sociodémographiques	74
Violences vécues	81
Ressources utilisées	91
RECOMMANDATIONS	95
LISTE DES ANNEXES	98
Annexe 1 : Organismes membres de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes	99
Annexe 2 : Lettre de présentation aux organismes – Demande de participation	100
Annexe 3 : Sondage éclair – Formulaire de consentement et de collecte des données	102

LA COALITION DE PRESCOTT-RUSSELL POUR ÉLIMINER LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes est un organisme non incorporé et à but non lucratif formé d'un réseau d'organismes de la région de Prescott-Russell. La Coalition est mandatée par le ministère des Services sociaux et communautaires depuis 2007 dans le but de sensibiliser et éduquer le public au sujet de la violence faite aux femmes (VFF) et de promouvoir la collaboration et la coordination des organismes de la collectivité.

Mission

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes est un regroupement d'organismes qui se concertent afin d'éliminer les conditions perpétuant la violence faite aux femmes et d'offrir un appui aux femmes et aux enfants victimes de toutes formes de violence.

Vision

La Coalition contribue à créer un avenir dans lequel :

- les femmes et les enfants de notre communauté ne craindront aucunement pour leur sécurité ou leur bien-être;
- tous les membres de la communauté seront responsables de créer des milieux sécuritaires et en plus d'unir leurs efforts pour mettre fin à la violence faite aux femmes et à leurs enfants;
- des services de qualité seront offerts aux victimes et l'accès aux services sera simplifié et facilité avec la collaboration des agences et des organismes.

Valeurs

- a) respect et dignité,
- b) égalité,
- c) analyse féministe,
- d) inclusion et diversité,
- e) justice sociale,
- f) imputabilité et responsabilisation.

Mandat

- a) renforcer les partenariats et l'entraide entre organismes en partageant de l'information, des ressources et de l'expertise;
- b) déterminer les lacunes dans la prestation et la coordination des services et agir de façon concertée pour améliorer l'accès aux services et répondre aux besoins de la communauté;
- c) s'éduquer sur la problématique de la violence faite aux femmes, sur les meilleures pratiques et recherches récentes;
- d) initier des activités de prévention, d'éducation et de sensibilisation concernant la violence faite aux femmes.

CONTEXTE DU PROJET ET MÉTHODOLOGIE

Depuis 2009, la Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes a publié deux rapports *À l'abri des regards*, volume I (2009)¹ et volume II (2011)² afin « d'avoir une vue d'ensemble sur la prévalence de la violence faite aux femmes à Ottawa » (2011 : p.5).³

Cette préoccupation d'avoir un portrait régional était aussi partagée par l'ensemble des membres de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes. C'est pourquoi à l'automne 2012, la Coalition a commencé à développer ce projet de collecte des données. Quelques outils de recherche présentés dans ce rapport ont été développés par la Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes mais adaptés selon la couleur régionale. D'autres sont originaux et l'ensemble vise à informer plus largement le public sur la prévalence de la violence faite aux femmes et aux filles dans les comtés de Prescott-Russell.

La Coalition de Prescott-Russell voulait aussi dans ce rapport faire connaître les ressources régionales, mettre en valeur les services qui accompagnent les femmes et les filles, mais aussi les jeunes garçons et les hommes de même que les défis que rencontrent les femmes qui cherchent de l'aide pour cheminer vers une vie sans violence.

Objectifs de l'étude

Ce premier rapport régional examine un ensemble de données concernant la violence faite aux femmes.

Nous avons préparé deux versions de ce rapport. Une première version longue du rapport qui permet de contextualiser les violences faites aux femmes tant au Canada, qu'en Ontario tout en présentant une analyse des diverses collectes des données que nous avons réalisées. Cette version est accessible sur le site de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes à <http://coalitionviolencepr.ca/fr/>. Cette version présente aussi l'ensemble des services offerts pour les femmes et les filles aux prises avec des situations de violence.

¹ COALITION D'OTTAWA CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2009). *À l'abri des regards : Prévalence de la violence faite aux femmes à Ottawa*. Volume I, 34p.

http://www.octevawocvff.ca/sites/all/files/pdf/fr/reports/Hidden_from_Sight.pdf

² COALITION D'OTTAWA CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2011). *À l'abri des regards : Prévalence de la violence faite aux femmes à Ottawa*. Volume II, 54p. <http://www.octevaw-cocvff.ca/sites/all/files/pdf/reports/HiddenFromSight-FR-2013.pdf>

³ COALITION D'OTTAWA CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2011). *À l'abri des regards : Prévalence de la violence faite aux femmes à Ottawa*. 2011, Volume II, p.5.

Nous avons aussi préparé une version résumée de ce rapport que nous avons intitulé *Sommaire*. Cette version se centre plus directement sur les données originales de recherche que nous avons recueillies. Cette version a été traduite. Elle est aussi disponible sur le site de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes.

Ce sommaire présente la vision et le mandat de la Coalition de Prescott-Russell ainsi qu'une brève section méthodologique où nous exposons les différentes étapes de la recherche.

Nous présentons successivement, une analyse des différentes données que nous avons recueillies à savoir, dans l'ordre, la violence faite aux femmes dans le contexte conjugal, la violence dans les fréquentations et l'intimidation, les violences sexuelles, une courte présentation sur les services complémentaires offerts aux femmes victimes de violences par exemple, l'Hôpital Général de Hawkesbury, ainsi que les particularités issues de la diversité des situations et de statuts qui peuvent affecter les violences faites aux femmes par exemple, l'âge, et enfin une analyse d'un sondage régional original réalisé auprès des femmes des comtés unis de Prescott-Russell à l'automne-hiver 2012 pour mieux connaître certaines réalités spécifiques.

Définitions et terminologie

Violence faite aux femmes (VFF)

Dans le cadre de ce projet de recherche, la définition de la **violence faite aux femmes** retenue est celle de la Déclaration de l'ONU (1993). Ainsi, le terme "violence à l'égard des femmes" désigne tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée⁴. (Résolution 48/104 de l'Assemblée générale du 20 décembre 1993)

Santé Canada a par ailleurs retenu aussi cette définition comme cadre global pour les politiques publiques canadiennes.

Le terme de violence faite aux femmes a été préféré à celui de violence familiale puisqu'il permet de mieux saisir sa réalité factuelle. Par contre, les données statistiques les plus récentes touchent, plus souvent, la violence familiale et a comme principale cible, les femmes et les filles de même que les hommes. Cependant, la violence faite aux femmes est plus fréquente, et ce, quelle qu'en soit sa forme au sein de la famille.

⁴ RÉSOLUTION 48/104 de l'Assemblée générale de l'ONU du 20 décembre 1993.

Faits saillants au Canada

- Peu importe le type de violence familiale, les victimes étaient surtout de sexe féminin.
- Dans l'ensemble, près de 7 victimes sur 10 (69 %) de violence familiale étaient de sexe féminin.
- Cette représentation disproportionnée était la plus marquée pour la violence conjugale, 80 % des victimes étant des femmes⁵.

À ce titre, lorsque le gouvernement canadien utilise une analyse comparative entre les sexes, il est évident que les formes de violence à l'égard des femmes et des filles de même que sa gravité sont différentes. Ainsi, dans le plus récent rapport de Statistique Canada sur la violence faite aux femmes (2013), la chercheuse Maire Sinha conclut que les formes de violence sont différentes et plus graves lorsque ce sont les femmes, les victimes. Ainsi,

Les recherches antérieures montrent toutes, que la violence envers les femmes diffère de façon importante de la violence faite aux hommes, notamment en ce qui concerne le type d'agresseur le plus fréquent (p. ex. un membre de la famille, une connaissance ou un étranger), l'endroit où a lieu la victimisation (à la maison ou à l'extérieur de celle-ci) ainsi que le type d'infraction (Johnson, 2006; Johnson et Dawson, 2011).

Parmi les autres principales différences entre les sexes, mentionnons la gravité de la violence et les conséquences de la victimisation (Vaillancourt, 2010; Johnson et Dawson, 2011)⁶.

La violence conjugale est définie comme une forme particulière de violence à l'égard des femmes. La définition privilégiée est celle élaborée par le Comité canadien sur la violence faite aux femmes (1993). La violence conjugale est donc définie dans les termes suivants :

La violence conjugale fait référence à la violence physique ou sexuelle, à la violence psychologique ou à l'exploitation financière dans le cadre d'une union maritale ou d'une union de fait actuelle ou antérieure, y compris les relations avec un conjoint du même sexe.

La violence sexuelle réfère quant à elle généralement aux comportements sexuels violents. Cependant, le *Code criminel* du Canada définit plutôt l'agression sexuelle, un acte de nature sexuelle imposé à une personne sans qu'elle soit consentante.

⁵ STATISTIQUE CANADA (2013b). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2011* par Maire SINHA. p.2 et p.8.

⁶ STATISTIQUE CANADA (2013a). *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*, Juristat, Ottawa, sous la direction de Maire SINHA. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf>

Méthodologie de recherche

La Coalition a établi le calendrier de travail au début de septembre 2012. Toutes les étapes et tous les instruments de recherche ont été validés par l'ensemble des membres de la Coalition. Par ailleurs, un comité encadreur pour la recherche a été mis sur pied dès le début du projet pour soutenir la coordonnatrice de la Coalition, Rachel Lamoureux entre les réunions. Les membres de ce comité sont : Anne Jutras, Céline Pelletier, Renée Proulx-Lamarche et Chantale Tremblay. La direction de la recherche, ainsi que la coordination du rapport ont été assumées par Cécile Coderre. Le rapport a été rédigé par Cécile Coderre avec la collaboration de Julie Delorme et les membres du comité encadreur de la recherche.

Les organismes membres de la Coalition nous ont fait parvenir les données disponibles sur trois thèmes principaux, à savoir : les caractéristiques des clientes et clients desservis, le nombre de clientes et clients desservis et enfin les services/programmes offerts. Toutes les informations concernant les outils méthodologiques sont présentées en annexe du rapport.

Les données recueillies par les agences pour les années 2011-2012 et 2012-2013 sont directement tirées des organismes que ce soit les services communautaires, les services policiers ou encore les lignes de crise. De ce fait, le mode de présentation des données peut varier selon les organismes, car les données proviennent de données déjà existantes au sein de ces organismes. La publication de toutes les données de ce rapport a été autorisée par les organismes qui les ont fournies. Chaque membre de la Coalition étant cependant responsable d'obtenir les autorisations nécessaires et propres à chaque organisation.

Nous voulions aussi mieux connaître les services utilisés par les femmes qui vivent des situations de violence, mais aussi mettre en valeur les diverses initiatives régionales. C'est pourquoi nous avons mis sur pied, à différents moments de la recherche, des entrevues de groupe.

Nous avons ainsi créé à trois moments des entrevues de groupes auprès d'intervenantes directement impliquées auprès des femmes et des filles. Le contenu détaillé de ces entrevues de groupes est disponible seulement dans la version complète du rapport disponible sur le site de la Coalition.

Toutes les agences et tous les organismes membres de la Coalition ont été invités à participer à cette dernière étape de la collecte des données. Et, pour certaines entrevues de groupe, la Coalition a lancé une invitation spéciale à des intervenantes et intervenants du milieu, par exemple, pour la rencontre en avril qui avait pour thème, la violence auprès des jeunes filles et jeunes femmes, les intervenantes des conseils scolaires publics et catholiques se sont mobilisées pour y participer.

La participation des organismes membres a été à ce titre exemplaire. Il faut reconnaître que la collecte de ces données est un travail supplémentaire pour les personnes-ressources dans les agences. Leur engagement a été constant. La participation des membres pouvait varier selon les types de données à recueillir, mais la participation a été exceptionnelle. L'intérêt de ce projet ne s'est pas démenti tout au long du déroulement de la recherche, et ce, malgré les horaires très occupés, la lourdeur des dossiers dans les agences et le travail supplémentaire que cette recherche a occasionné dans toutes les agences.

Enfin, dans le cadre de ce projet, nous avons aussi développé un sondage éclair qui devait nous permettre d'avoir, à un moment précis dans l'année, le nombre de femmes de 16 ans et plus qui vivaient ou avaient vécu, dans le passé, des situations de violence. La méthodologie spécifique pour ce projet, de même que les données recueillies, constituent en soi une section de ce rapport, soit la section huit.

Tous les organismes participant au sondage éclair ont autorisé le contenu du questionnaire, le formulaire de consentement ainsi que leurs employées à administrer le questionnaire auprès des femmes de 18 ans et plus utilisant leurs services. Les questionnaires seront conservés dans les bureaux de la Coalition pour une période de deux ans et ensuite ils seront détruits par des moyens sécuritaires. La confidentialité a été aussi garantie à chacune des participantes à ce questionnaire.

Ce sondage est unique, mais il ne saurait donner à lui seul, un portrait des réalités de violence vécues par les femmes dans les comtés de Prescott-Russell.

Limites de l'étude

Dans ce rapport, nous pouvons davantage connaître le nombre de femmes et de filles qui utilisent les ressources des comtés pour des situations de violence. Nous pouvons aussi davantage connaître leur profil. Cependant, il ne sera pas possible de connaître le nombre exact de femmes et des filles qui sont aux prises avec des situations de violence, si celles-ci n'ont pas eu recours aux divers services dans les comtés de Prescott-Russell. En effet, les femmes qui se sont adressées à des agences qui ne figurent pas dans ce rapport ou encore les femmes qui n'ont pas fait appel aux services d'une agence n'apparaîtront pas dans ce rapport.

Ainsi, ces données ne peuvent répondre à certaines questions, tel que : Combien de femmes vivent des situations de violence conjugale ou sexuelle dans les comtés de Prescott-Russell ?, Y a-t-il plus de violence contre les femmes dans nos communautés rurales ou semi-rurales ? En fait, aucun instrument de recherche ne pourrait répondre à ces questions aussi précises pour une simple raison; les femmes hésitent à parler de ce qu'elles vivent. Malgré toutes les campagnes publiques de sensibilisation depuis les

années 1990 au Canada, la violence contre les femmes et les filles reste un sujet tabou, voire honteux. Cependant, ce rapport permettra d'avoir un portrait régional plus complet tant au niveau des femmes et des filles qui recourent aux services, des services offerts, des besoins des femmes et des filles ainsi que des priorités régionales contre la violence faite aux femmes.

Et autre mise en garde importante, on doit conserver à l'esprit que les données mentionnées dans ce rapport, surtout celles qui donnent le nombre de personnes qui ont recours aux services, présentent le nombre de contacts que les femmes ont eu avec les services et non le nombre de femmes affectées. Et ajoutons à ceci que les femmes peuvent utiliser plusieurs services offerts par des agences différentes. À cet effet, pour des raisons de confidentialité et aussi de sécurité, il n'est pas possible d'identifier les femmes, donc une même femme pourrait être comptée plus d'une fois.

Malgré ces limites méthodologiques, ce rapport constitue le premier portrait régional des comtés de Prescott-Russell.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES DANS LE CADRE CONJUGAL

La violence conjugale en milieu rural : le point sur les recherches

Le point sur les recherches
<i>Difficultés pour les femmes vivant dans une collectivité rurale en Ontario</i>
Les difficultés les plus souvent citées concernaient le transport, l'insuffisance des ressources et l'isolement.
<i>Les armes à feu : un outil de menace dans les milieux ruraux utilisés contre les femmes</i>
« En Ontario, nous avons constaté que, dans chaque région, un assez grand nombre de femmes ont été agressées par un homme armé d'un couteau ou d'une arme à feu avant la séparation. Comme on s'y attendait, l'utilisation d'un couteau ou d'une arme à feu avant la séparation a été évoquée par les femmes résidant <i>dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario.</i> » Certains chercheurs soutiennent même que l'utilisation d'armes à feu au cours d'incidents violents est probablement plus courante dans les collectivités rurales que dans les collectivités urbaines (DeKeseredy et Schwartz, 2009). Websdale (1998, p.10) affirme : « La culture rurale, avec son acceptation des armes à feu pour la chasse et l'autodéfense, peut inclure un code chez certains hommes qui acceptent l'utilisation naturelle des armes à feu afin d'intimider leur épouse et leur partenaire intime. Dans les zones urbaines, il est plus difficile pour les agresseurs de tirer un coup de feu sans être repérés. Les gens de la campagne sont plus habitués aux détonations des armes et attribuent souvent ces sons à une utilisation légitime, comme la chasse ⁷ ». (Dragiewicz et DeKeseredy 2008, p.49-50)

⁷ DRAGIEWICZ, Molly et Walter DEKESEREDY (2008). *Étude sur les expériences des femmes victimes de violence ayant recours au tribunal de la famille dans huit régions de l'Ontario*, Toronto, Imprimeur de la Reine, p.49-50.

<http://www.citizenship.gov.on.ca/owd/french/resources/publications/dvac/etude.html>

La violence conjugale : analyse de la situation des femmes de Prescott-Russell, le point de vue des intervenantes

Nous avons organisé, spécifiquement pour la violence en contexte conjugal et la violence sexuelle en milieu rural, une entrevue de groupe auprès de huit intervenantes dans les différents organismes et services communautaires afin de mieux comprendre la dynamique de la violence en contexte conjugal en milieu rural, mais aussi les défis auxquels les femmes des comtés de Prescott-Russell se heurtent lorsqu'elles veulent cheminer vers une vie sans violence pour elles et leurs enfants.

Les intervenantes qui ont participé à cette entrevue de groupe proviennent des principaux organismes offrant des services directs aux femmes victimes de violence conjugale. Les résultats qui sont présentés ici reflètent leur analyse de la situation, et cette analyse prend sa source dans leur expérience de travail quotidien auprès d'elles.

Cette analyse permet de mieux saisir la ***dynamique de la violence en contexte conjugal pour les femmes de Prescott-Russell.***

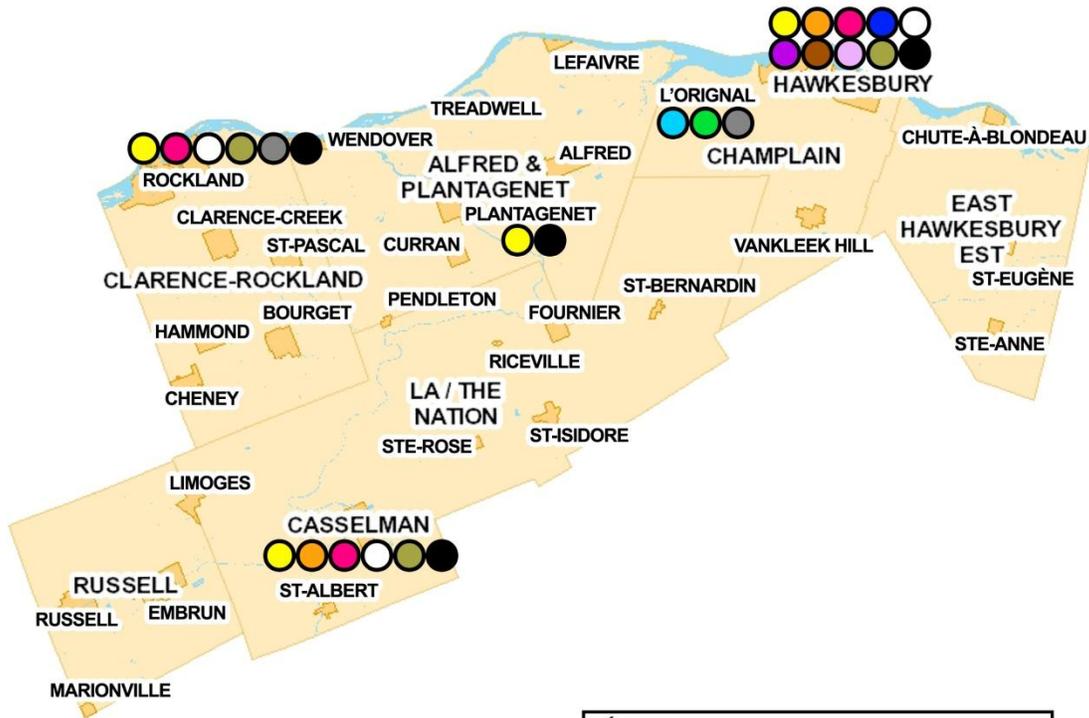
Ainsi, la violence conjugale, encore un tabou. Elle est considérée comme une histoire que l'on règle en famille. C'est pourquoi, souvent les femmes de Prescott-Russell se sentent plus isolées, comme si personne n'était là pour les entendre. Cet isolement peut prendre deux formes, soit un isolement géographique réel par exemple, les grandes distances entre les résidences soit un isolement social, l'absence de personnes à qui se confier en dehors du réseau familial qui peut désapprouver de rompre « cette loi du silence. ». Et c'est lorsqu'est en jeu une exploitation familiale, les enjeux sont encore plus complexes. Tout le rapport entre la sécurité financière de la famille, la sécurité physique et psychologique de la conjointe et de ses enfants, voire l'amour de la terre sont souvent des éléments qui empêchent des femmes de se projeter dans une trajectoire d'une vie sans violence.

Dans les comtés de Prescott-Russell, le manque de transport est aussi un facteur qui augmente les risques d'isolement social, mais aussi de garder la situation secrète et de ce fait, d'être prisonnières de la situation de violence. Par ailleurs, le manque de transport diminue l'accès aux services disponibles pour s'en sortir.

Dans les comtés de Prescott-Russell, les intervenantes impliquées directement et au quotidien avec les femmes vivant des situations de violence conjugale ont noté qu'en fait, il leur était très difficile de se mettre en sécurité sans devoir tout quitter, à savoir son logement y compris sa maison, son emploi et sa communauté incluant l'école et les activités sportives pour les enfants.

Et sans transport, comment accéder à une formation qui permettrait d'avoir accès à un meilleur emploi, comment même avoir accès à un emploi dans une autre localité ou encore à un logement à prix abordable. La réalité des emplois dans les comtés unis est telle qu'il est difficile de quitter son emploi, quel autre sera disponible ? Où ? Pour certaines femmes, quitter la situation de violence, ce pourrait être d'être condamnées à l'exil ou au déracinement.

Enfin, dernier élément qui est ressorti de l'entrevue de groupe, les intervenantes ont aussi noté que les femmes victimes de violence conjugale vivent avec la peur de manière permanente, pendant la relation, mais aussi après la séparation.



LÉGENDE	
	Association canadienne pour la santé mentale
	Centre Novas - CALACS
	Centre Royal-Comtois
	Cour de L'Original
	Hôpital Général de Hawkesbury
	Maison Interlude House – Services externes
	Maison Interlude House - Hébergement
	Programme d'aide aux victimes et aux témoins
	ODSP
	Services aux victimes de Prescott-Russell
	Services de toxicomanie de l'Est de l'Ontario
	Services sociaux
	Valoris pour enfants et adultes

Tableau 1 : Distances aller-retour entre certains services et quelques municipalités

	Hawkesbury	Casselman	Clarence-Rockland	Embrun
Palais de Justice (L'Orignal)	16	126	110	158
Centre Novas Casselman	122	0	70-90	40
Centre Novas Hawkesbury	0	122	120	162
Centre Royal-Comtois	0	122	120	162
Programme d'aide aux victimes et aux témoins (L'Orignal)	16	126	110	158
Valoris Point de services Plantagenet	70	74	60	100
Valoris Point de services Hawkesbury	0	122	120	162

La carte précédente ainsi que le tableau résumé de distances aller-retour entre certains services et quelques municipalités démontrent manifestement les difficultés d'accès aux ressources.

Certains organismes, pour pallier à ces difficultés, offrent certains services dans des bureaux satellites.

L'intervention judiciaire

La violence contre les femmes et leurs enfants, ignorée par le système judiciaire et naguère considérée comme une affaire de famille, est dorénavant criminalisée.

L'intervention policière

Au début des années 1990, de nouvelles mesures de mise en accusation obligatoire et pro-arrestation ont été mises en vigueur en Ontario. Cependant, les services policiers ne traitent pas de toutes les affaires de violence conjugale. Plusieurs femmes hésitent à le leur déclarer.

Service de la Police provinciale de l'Ontario (PPO)

Détachement de Hawkesbury (Comté de Prescott)

Données 2011 et 2012 : Hawkesbury (PPO)

Faits saillants
En 2011, le détachement de Hawkesbury a répondu à 192 situations de violence conjugale, où des accusations ont été déposées ou un mandat a été émis à l'égard de l'accusé.
En 2012, le détachement de Hawkesbury a répondu à 172 situations de violence conjugale, où des accusations ont été déposées ou un mandat a été émis à l'égard de l'accusé.
Il est à noter que dans plusieurs dossiers de violence conjugale, il y a eu plusieurs accusations, selon la gravité ou la complexité de l'incident.
Limite des données
Ces données ne représentent seulement qu'une portion des situations, celles pour lesquelles les services policiers ont dû intervenir. De nombreuses femmes reçoivent le support de divers organismes régionaux, mais ne déclarent pas ces situations aux services policiers, de même que les nombreuses situations où les victimes reçoivent de l'aide d'amis ou de leur famille ou encore auprès de services sociaux et de santé sans les dénoncer à la police.

Accusations contre les hommes – Violence conjugale	2011	2012
Voies de fait		
Voies de fait simples	79	76
Agression armée ou infliction de lésions corporelles	17	18
Voies de fait majeures	1	1
Agression sexuelle – violence conjugale		
Agression sexuelle	5	7
Agression sexuelle armée ou infliction de lésions corporelles	0	0
Agression sexuelle grave	0	0
Manquements		
Inobservation de l'engagement de ne pas troubler la paix	0	0
Inobservation de la promesse/libération conditionnelle	37	18
Inobservation de l'ordonnance de non communication	0	0
Tout autre manquement	76	60
Autres accusations		
Intimidation	48	35
Harcèlement criminel	39	29
Méfait	27	31
Homicide involontaire et meurtre	1	0
Tentative de meurtre	1	0
Suffocation	0	0
Séquestration	1	2
Armes à feu	0	0
Nombre total d'accusations	332	277

Initiative de réduction de la criminalité

Au cours des deux dernières années, le détachement de Hawkesbury de la Police provinciale de l'Ontario et les Services aux victimes Prescott-Russell ont lancé un programme unique visant à renforcer le soutien aux victimes d'actes criminels.

Ce partenariat a été développé dans le cadre d'une stratégie plus large de réduction de la criminalité. Il s'agit dans ce cadre, de cibler les causes profondes des problèmes de violence et des crimes tels que ceux liés à la santé, notamment la santé mentale et la toxicomanie, ainsi que l'aide aux victimes d'actes criminels en offrant un niveau sans précédent de soutien intégré.

C'est ainsi que les victimes doivent obtenir un soutien le plus rapidement possible. Dans ce projet, des agents d'approche du détachement seront jumelés (pairés) aux membres du personnel des Services aux victimes et, grâce à une constante communication tout au long de leur implication dans le processus judiciaire, les victimes reçoivent un service plus rapidement et plus soutenu.

*Service de la Police provinciale de l'Ontario (PPO)
Détachement de Russell (Comté de Russell)*

Données 2011 et 2012 : Russell (PPO)

Faits saillants
En 2011, le détachement de Russell a répondu à 125 situations de violence conjugale, où des accusations ont été déposées ou un mandat a été émis à l'égard de l'accusé. Dans 271 situations, il n'y a pas eu d'allégations ou d'accusations portées.
En 2012, le détachement de Russell a répondu à 142 situations de violence conjugale, où des accusations ont été déposées ou un mandat a été émis à l'égard de l'accusé. Dans 299 situations, il n'y a pas eu d'allégations ou d'accusations portées.
Dans plusieurs cas, il y a eu plus d'une accusation, généralement c'est une combinaison d'accusations qui reflètent la sévérité et la complexité des situations.
Au total, 467 accusations criminelles ont été retenues contre des hommes dont les femmes étaient les victimes et 107 accusations contre des femmes dont des hommes étaient les victimes.
Au total, dans les 267 dossiers constitués en 2011 et 2012, il y a eu un total de 570 accusations contre des hommes et des femmes.
Limite des données
Ces données ne représentent qu'une portion des situations, celles pour lesquelles les services policiers ont dû intervenir. De nombreuses femmes reçoivent le support de divers organismes régionaux, mais ne déclarent pas ces situations aux services policiers de même que les nombreuses situations où les victimes reçoivent de l'aide d'amis ou de leur famille ou encore auprès de services sociaux et de santé sans les dénoncer à la police.

Accusations contre les hommes – Violence conjugale	2011	2012
Voies de fait		
Voies de fait simples	85	91
Agression armée ou infliction de lésions corporelles	11	11
Voies de fait majeures	0	0
Agression sexuelle – violence conjugale		
Agression sexuelle	0	4
Agression sexuelle armée ou infliction de lésions corporelles	0	0
Agression sexuelle grave	0	0
Manquements		
Inobservation de l'engagement de ne pas troubler la paix	1	0
Inobservation de la promesse/libération conditionnelle	17	37
Inobservation de l'ordonnance de non communication	0	0
Tout autre manquement	14	1
Autres accusations		
Intimidation	33	28
Harcèlement criminel	10	20
Méfait	27	45
Homicide involontaire et meurtre	0	0
Tentative de meurtre	0	0
Suffocation	1	3
Séquestration	1	1
Armes à feu	2	2
Nombre total d'accusations	246	294

Pourquoi les femmes hésitent-elles à porter plainte auprès des services policiers ?

Faits saillants au Canada
<i>Déclarer la violence à la police : Peu de femmes le font</i>
Pour la plupart des femmes violentées (6 sur 10) résidant dans les refuges le 15 avril 2010, l'affaire à l'origine de leur admission n'a pas été signalée à la police ⁸ .

⁸ STATISTIQUE CANADA (2011a). *Les refuges pour femmes violentées au Canada*, par Marta BURCZYCKA et Adam COTTER. 2010, p.126. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11495-fra.pdf>

Le point de vue des intervenantes de Prescott-Russell
<i>Les femmes font peu appel aux services policiers</i>
<i>Pourquoi ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Peur de nuire au conjoint • Peur qu'il soit encore plus enragé • Peur qu'il ne perde son travail • Peur pour la réputation de la famille • Peur de le faire mettre en prison
<i>Actuellement hésitent-elles davantage ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Elles hésitent encore plus actuellement du fait que la double mise en accusation est en augmentation et cela se sait dans la communauté • Du fait aussi, que le signalement automatique de la part des policiers aux services de protection lorsqu'il y a des enfants sur les lieux est obligatoire
<i>À quel moment, y font-elles appel ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Surtout pas au début • Après plusieurs incidents • En dernier recours • Quand elles ne peuvent plus rectifier la situation elles-mêmes • Quand elles estiment qu'elles ont épuisé l'aide de leur famille
<i>Quel est l'élément déclencheur pour faire appel aux services policiers ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque leur vie est en danger ou qu'elle craint de mourir • ou celles de ses enfants • la crainte de perdre la garde de ses enfants quand les services de protection sont impliqués

Programme d'aide aux victimes et aux témoins

Services offerts

Ce programme d'aide aux victimes et aux témoins (PAVT), qui existe dans les 54 districts judiciaires de l'Ontario, offre dans Prescott-Russell, des renseignements, de l'aide et un soutien aux victimes (adultes et enfants) et témoins d'actes criminels, tout au long de la procédure judiciaire criminelle. Les services débutent après le dépôt des accusations et se poursuivent jusqu'à la clôture du dossier devant le tribunal.

Le PAVT facilite, entre autres, les liens entre la victime et la police et entre la victime et le Bureau du Procureur de la Couronne. Le PAVT offre les services suivants :

- répond aux questions sur le système de la justice pénale, les procédures dans la salle d'audience et le rôle des témoins et victimes au tribunal
- explique le déroulement de l'audience et aide les témoins à se préparer à la comparution
- fournit un soutien émotionnel durant les procédures judiciaires

- oriente vers les organismes communautaires et autres services
- aide à comprendre et rédiger une déclaration de la victime⁹.

Les victimes de violence conjugale, d'agression sexuelle, et de violence familiale sont considérées des priorités.

Données

AUCUNE DONNÉE N'EST DISPONIBLE CONCERNANT LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT RECOURS AUX SERVICES OFFERTS DANS PRESCOTT-RUSSELL.

Services aux victimes Prescott-Russell

Services offerts

Le service de police local réfère les victimes d'un acte criminel ou d'une circonstance tragique aux Services aux victimes Prescott-Russell (SVPRVS). Afin d'atténuer les impacts d'un tel événement sur leur vie, les personnes victimes peuvent recevoir un soutien immédiat grâce aux SVPRVS qui leur permettent d'aider à atténuer l'impact de la victimisation. Ce service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le programme SOAIV

Le programme *Service d'orientation et aide immédiate aux victimes (SOAIV)* est un programme d'intervention communautaire qui fait appel à des équipes de répondants bénévoles. Les policiers font une demande d'assistance sur les lieux d'un événement. Par l'entremise de ce programme, des services d'intervention immédiate, d'information et d'orientation sont offerts aux victimes d'actes criminels et de circonstances tragiques. Plus précisément, les formes d'aide offertes incluent le soutien affectif, l'aide pratique, plan de sécurité, information et références à d'autres services.

Le programme PIRV

Le *Programme d'intervention rapide auprès des victimes (PIRV)* a été mis sur pied afin de fournir rapidement une aide financière aux victimes d'actes criminels violents (homicide, agression physique grave, violence familiale, agression sexuelle et crime haineux) qui ne peuvent l'obtenir par l'entremise des autres ressources (assurance personnelle-propriétaire de logement, faible revenu, entre autres).

Depuis 2012, les Services aux victimes Prescott-Russell collaborent avec le service de police au programme de *Réduction de la criminalité* pour que, dans les semaines qui

⁹ Dépliant des services offerts.

suivent l'incident, les victimes d'acte criminel ou d'une circonstance tragique reçoivent un suivi téléphonique afin de répondre à leurs questions, de fournir du soutien, d'offrir de l'information et de l'orientation vers les services communautaires.

Données 2011-2012 et 2012-2013

Ces données ne différencient pas les victimes féminines des victimes masculines.

Formes de violence pour lesquelles les victimes ont eu recours aux services	2011-2012	2012-2013
Nombre de victimes d'actes criminels ou de circonstances tragiques	275	428
Agression sexuelle	17	58
Violence conjugale	57	115
Agression (tous les autres types)	–	23
Violence faite aux personnes âgées	2	4
Harcèlement criminel avec menace	2	13

Maison d'hébergement Interlude

Les maisons d'hébergement sont des ressources de première ligne permettant aux femmes et aux enfants d'assurer leur sécurité que ce soit en résidence ou dans les services externes. Elles offrent divers services dont l'hébergement d'urgence et du soutien.

La Maison Interlude est l'une des premières maisons d'hébergement en Ontario. De plus, elle est l'une des premières à offrir des services en français en Ontario.

Les services d'hébergement sont ceux d'une maison de 1^{re} étape, soit d'offrir un séjour adapté aux besoins de chaque femme, mais en moyenne entre 3 à 4 semaines.

Dans Prescott-Russell, il n'y a aucune ressource de 2^e étape¹⁰. Durant un court séjour, elles ne peuvent pas rebâtir leur vie. Par la suite, les embûches sont nombreuses pour le faire : peu de ressources facilement accessibles, la pauvreté les guette, peu de possibilités d'emplois, entre autres.

¹⁰ **Maison d'hébergement de deuxième étape** : Établissement offrant un hébergement de plus longue durée (3 à 12 mois) en lieu sûr avec services de soutien et d'aiguillage, conçu pour aider les femmes pendant qu'elles cherchent un logement permanent.

Services offerts

Maison Interlude est un organisme multi-services qui comprend, entre autres, une maison d'hébergement de dix lits et qui existe depuis 1983.

Depuis 2003, deux programmes distincts offrent une gamme de services aux femmes de la communauté via des bureaux satellites dont Casselman et Rockland, en plus de celui de Hawkesbury.

Le service d'approche offre soutien et accompagnement dans leurs démarches à travers l'appareil judiciaire (droit familial et criminel), informe les femmes de leurs droits, et les réfère aux services appropriés au besoin.

Le programme d'appui transitoire et soutien au logement (ATSL) aide les femmes dans leurs démarches pour refaire leur vie après avoir quitté la situation abusive : aide financière, logement, budget, retour aux études, recherche d'emploi, etc.

Ces deux programmes sont aussi accessibles aux femmes qui résident à la maison d'hébergement; à l'hébergement, où il n'y a pas de durée de séjour prédéterminé, s'ajoute un programme pour les enfants et ados en résidence qui leur offre du soutien et aussi des activités récréatives.

Lorsque les femmes quittent la maison, un suivi de cinq visites à domicile leur est offert afin de leur faciliter la transition vers leur nouvelle vie.

La Maison Interlude offre aussi des groupes de soutien disponibles en français ou en anglais et le lieu est déterminé selon les inscriptions.

Les groupes de soutien sont gratuits et le transport ainsi que les frais de gardiennage sont remboursés.

Une ligne de crise 24/7 est disponible sur le territoire de Prescott-Russell.

Données 2011-2012 et 2012-2013¹¹

En 2011, la Maison Interlude a accueilli 45 femmes et environ le même nombre en 2012. Toutefois en 2012, c'est plus de 28 enfants qui ont été logés comparativement à 17 en 2011.

¹¹Données recueillies par le biais du programme WISH pour l'année d'opération 2011-2012 et 2012-2013 pour le programme d'hébergement de Maison Interlude

En 2012, 6 femmes n'ont pu trouver de place à la Maison Interlude, une situation critique pour les femmes qui ont besoin d'un accueil.

Les femmes qui sont hébergées viennent de tous les milieux. Dans toutes les catégories d'âge, les femmes viennent y trouver refuge. Un peu moins de la moitié des femmes ont moins de 35 ans avec une pointe très significative pour les femmes entre 18 et 20 ans en 2011. Et environ un tiers des femmes ont 46 ans et plus. La violence en contexte conjugal touche toutes les femmes peu importe leur âge qu'elles aient 18 ans ou plus de 65 ans.

La langue préférée des femmes et des enfants en 2011 était très majoritairement le français bien qu'en 2012, c'était autant le français que l'anglais. La Maison Interlude offre tous ses services dans les deux langues.

Après leur séjour à la Maison Interlude, les femmes accueillies ont pu se trouver un logement grâce au programme d'appui transitoire et soutien au logement (ATSL).

Tableau 2 : Nombre de personnes desservies

Nombre de personnes desservies	2011-2012	2012-2013
Nombre de femmes hébergées	45	42
Nombre d'enfants hébergés	17	28
Nombre d'appels	693	1 026
Nombre de demandes reçues	45	48
Nombre de demandes refusées	0	6

Tableau 3 : Données plus spécifiques

Catégories d'âge des femmes hébergées		
Femmes selon les catégories d'âges		
Âge	2011-2012	2012-2013
Âgées de 18 à 20 ans	11	3
Âgées de 21 à 25 ans	–	4
Âgées de 26 à 30 ans	5	6
Âgées de 31 à 35 ans	2	6
Âgées de 36 à 40 ans	4	6
Âgées de 41 à 45 ans	5	4
Âgées de 46 à 50 ans	3	5
Âgées de 51 à 55 ans	8	3
Âgées de 56 à 60 ans	5	2
Âgées de 61 à 65 ans	1	2
Âgées de 65 ans et plus	–	1

Tableau 4 : Langue parlée préférée (femmes et enfants)

Langues	2011-2012	2012-2013
Français	40	33
Anglais	22	35
Autre	–	2

Tableau 5 : Types de violence

Types de violence	2011-2012	2012-2013
Émotionnelle	25	30
Se faire contrôler	13	19
Financière	13	14
Se faire harceler	2	13
Physique	16	17
Psychologique	22	26
Spirituelle	–	1
Sexuelle	6	6
Verbale	23	30
Se faire traquer	–	4

Tableau 6 : Nombre de femmes inscrites au programme ATSL ayant trouvé un logement

Prescott-Russell	2011-2012	2012-2013
Nombre de femmes inscrites au programme ATSL ayant trouvé un logement	44	39

**Tableau 7 : Appui aux victimes ou témoins de violence conjugale
Service d'Approche - Femmes**

Prescott-Russell	2011-2012	2012-2013
Prescott	78	89
Russell	36	56

Tableau 8 : Appui transitoire et soutien au logement

Prescott-Russell	2011-2012	2012-2013
Prescott	74	77
Russell	24	50

Tableau 9 : Groupe « Briser le cycle... »

Prescott-Russell	2011-2012	2012-2013
Prescott-Russell	2 groupes soit 13 participantes	2 groupes soit 16 participantes

Valoris pour enfants et adultes de Prescott-Russell

Services offerts

Valoris est une agence sociale financée principalement par le ministère des Services sociaux et communautaires ainsi que le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, et le ministère du Procureur Général, qui regroupe 5 mandats de service :

- 1) Bien-être à l'enfance
- 2) Services de santé mentale pour enfants
- 3) Service de développement jeunesse
- 4) Service de développement pour adulte ayant une déficience intellectuelle
- 5) Violence conjugale

Dans le cadre de son mandat d'intervention en violence familiale, Valoris aide les adultes victimes, les témoins de violence (femmes, mères et enfants) et les conjoints violents à mieux gérer les situations conflictuelles, bref à éliminer la violence dans leur environnement et promouvoir des relations saines.

Les services associés à ce mandat sont :

- l'appui aux victimes, témoins et conjoint(e)s violent(e)s;
- la distribution d'information;
- les interventions individuelles et de groupe.

Données 2011-2012 et 2012-2013

2011-2012 (1er avril 2011 au 31 mars 2012) et 2012-2013 (1er avril 2012 au 31 mars 2013)

Nombre de dossiers ouverts en violence conjugale	2011-2012	2012-2013
Nombre de femmes ayant un dossier en violence conjugale	194	278

Entre 2011 et 2012, on constate une hausse de 44 % dans le nombre de dossiers de femmes ayant un dossier de violence conjugale¹². Cette hausse s'explique en partie par le fait que Valoris, durant l'année 2012, a mis en place plusieurs présentations dans la communauté afin de faire connaître les services offerts et sensibiliser à propos du devoir de signaler.

¹² Valoris a implanté un système de catégorisation des dossiers selon diverses problématiques. Dans le cas des dossiers de violence conjugale, ces dossiers sont répertoriés selon l'outil de codification Spectrum d'éligibilité. Les dossiers comprennent des cotes primaires et secondaires de diverses formes de violence allant d'une gravité extrême à une gravité minime, impliquant un service aux mères à ses enfants.

En 2011-2012, Valoris a desservi 194 dossiers familles, dont 196 enquêtes/évaluations, 31 références pour des services volontaires et 56 dossiers en service de protection continue.

En 2012-2013, 278 familles ont été desservies, dont 123 enquêtes/évaluations, 17 références pour des services volontaires et 138 dossiers en service de protection continue.

Appui aux victimes ou témoins de violence conjugale

Parce que la violence conjugale affecte tous les membres de la famille, Valoris offre du soutien aux victimes, mais aussi aux enfants qui peuvent être témoins de cette violence.

L'intervention familiale est l'une des interventions, mais il existe d'autres types d'interventions de groupe qui ont eu un impact positif.

Le groupe **Au féminin** s'adresse aux femmes qui ont été isolées, contrôlées, menacées, intimidées, agressées physiquement, verbalement, sexuellement ou émotionnellement ou culpabilisées par leur partenaire. Ce programme offre du soutien, de l'information et des conseils tout en permettant de mettre en place un réseau de soutien.

Le programme **Entre nous** est un programme de soutien pour témoins de violence conjugale. Ce groupe s'adresse aux enfants, aux adolescents(tes) ainsi qu'aux mères dans un environnement chaleureux et convivial. Le programme correspond à un ensemble de trois groupes offerts pendant 10 semaines : un groupe qui s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, un deuxième pour les enfants âgés entre 12 et 15 ans et finalement un groupe pour les mères. Le programme vise à offrir un endroit sécuritaire où les enfants peuvent discuter de leurs expériences, tout en outillant les mères afin qu'elles puissent soutenir leur(s) enfant(s). Ce groupe s'offre en partenariat avec la Maison Interlude (MIH). Un support financier peut être offert pour les frais de transport et de gardiennage.

Les objectifs de ce programme sont :

- offrir un endroit sécuritaire où les enfants peuvent partager leur histoire;
- permettre aux enfants de réaliser qu'ils ne sont pas responsables des comportements violents des autres;
- outiller les mères afin qu'elles puissent soutenir leur(s) enfant(s);
- encourager chez les enfants et les adolescents, la résolution positive des conflits et les comportements appropriés.

Tableau 10 : Groupes offerts en violence conjugale

Groupes offerts en violence conjugale selon le nombre de participants et de groupes	2011-2012	2012-2013
Groupe	Nombre de participants	Nombre de participants
Au Féminin	32	14
Entre nous (Groupe mères)	24	25
Entre nous (Groupe enfants/adolescents)	25	23
Total	81	62

Entre 2011-2012 et 2012-2013, on note une baisse du nombre total de participantes et participants. Cette baisse peut s'expliquer par des éléments conjoncturels par exemple, le fait que plusieurs femmes en 2012-2013, ont indiqué ne pas être prêtes pour une démarche de groupe. Leur crainte de partager leur vécu dans un contexte de groupe freine leur élan.

Par contre, les témoignages des femmes ayant complété le groupe sont très positifs. Elles ont exprimé leur satisfaction, de même que d'avoir beaucoup bénéficié de l'aide et du support reçus dans le groupe.

Les groupes varient entre 5 à 10 participantes pour les groupes de femmes tandis que le nombre d'enfants par groupe varie davantage.

Programme pour partenaires violents : FOCUS hommes/femmes

Financé par le ministère du Procureur général, Secrétariat ontarien des services aux victimes, FOCUS, aussi appelé Programme d'intervention auprès des partenaires violents (PIPV), est un programme d'intervention et d'éducation de groupe pour hommes/femmes qui ont commis des actes de violence et de contrôle à l'égard de leur partenaire intime. Ce programme est offert aux femmes et aux hommes violents dans leur relation intime, en français et en anglais. Ce groupe n'est pas à confondre avec un groupe de gestion de colère. En effet, FOCUS mise sur la responsabilisation de l'agresseur face à ses comportements violents. En Ontario, le programme est également offert aux personnes qui reconnaissent leurs comportements abusifs et veulent y participer de façon volontaire.

Tableau 11 : FOCUS hommes/femmes

Programme FOCUS, nombre de personnes qui ont commencé et complété le programme	2011-2012	2012-2013
Nombre d'hommes référés ¹³ à FOCUS	108	80
Nombre d'hommes qui ont commencé le programme	58	62
Nombre d'hommes qui ont complété le programme	45	48
Nombre de femmes qui ont complété le programme	11	2

Plusieurs constats peuvent être tirés de ces tableaux.

- D'une part, il faut noter une baisse sensible au niveau des références soit 35 % de moins de dossiers-hommes-référés. Il n'est pas possible actuellement d'en saisir toute la complexité. Une étude est en cours actuellement afin de comprendre les différents enjeux en présence. Le Ministère est au courant de cette fluctuation. Valoris, le Service d'aide aux victimes et les agents de probation ainsi que le tribunal doivent unir leur effort pour tenter de comprendre cette baisse significative, et ce, afin de l'enrayer.
- D'autre part, cette baisse du nombre de référents mandatés inquiète Valoris, et ce, particulièrement au même moment où comparativement on constate une hausse importante du nombre de dossiers ouverts en violence conjugale.

Une restructuration importante du programme en 2014

- Le Programme PIPV passera d'un modèle de 16 semaines, dont les règles d'assiduité sont appliquées, de manière inégale, à un modèle normalisé de 12 séances uniformes à l'échelle de la province.
- La transition à un modèle de 12 séances permettra à plus de 2 200 contrevenants supplémentaires et à leurs victimes ou partenaires actuels de participer au programme chaque année.
- Les normes du programme seront révisées pour refléter clairement les exigences en matière de service et les attentes du Ministère.
- Des mesures de rendement axées sur les résultats et des sondages auprès de la clientèle seront mises en place pour aider à évaluer l'efficacité du programme.
- Le montant de l'enveloppe du Programme PIPV restera le même, mais les allocations de financement accordées aux organismes seront ajustées en fonction du modèle de 12 séances et de la demande des collectivités locales.

Une des dimensions du Programme PIPV correspond aux services « d'outreach » qui est fait auprès des victimes et/ou conjointe actuelle de l'agresseur. Pour l'instant, il n'y aura

¹³ Il est à noter que les données ci-dessus comprennent exclusivement le nombre d'hommes mandatés par le tribunal à suivre, payer et compléter le programme PIPV (FOCUS).

aucun changement aux exigences du Programme et au financement visant à fournir aux victimes et aux partenaires actuels des agresseurs, des services d'intervention, de planification de la sécurité, de soutien et d'aiguillage.

Inquiétudes des intervenantes et intervenants face aux changements importants dans la durée du programme

La majorité des agences qui offrent ce service dénoncent les changements et considèrent que les changements auront un impact négatif sur le service. De son côté, le Ministère a expliqué que cette décision provenait suite à une vérification générale. Le manque d'uniformité et de cohérence entre les agences sont des variables non négligeables qui ont mené à ces changements.

Ressources communautaires complémentaires

La sécurité financière est un point déterminant pour les femmes qui veulent fuir une situation de violence. Plusieurs femmes en situation de violence conjugale dans leur recherche pour une vie sans violence, se tournent vers l'aide sociale. Cependant, pour certaines d'entre elles, ces démarches ne sont pas sans difficultés¹⁴.

En 2004, une recherche menée par Janet Mosher et ses collaboratrices a démontré que l'expérience des femmes qui, voulant quitter une relation abusive de la part d'un conjoint et qui s'étaient tournées vers l'aide sociale, avaient été revictimisées. En quelque sorte, leur expérience avec les systèmes de l'aide sociale avait ressemblé à une relation abusive, relation qu'elle tentait de quitter. La décision de retourner avec le conjoint « avait été souvent la meilleure décision pour une femme, dans un contexte où les choix sont affreusement limités ». (p. 82)

Était en cause au moment de cette recherche, le manque de connaissances de la dynamique de la violence conjugale, de ses impacts sur les femmes, et ce, par les nombreux systèmes en place à l'aide sociale. À cet égard, les femmes hésitaient à divulguer leurs situations de violence aux agentes et agents d'aide sociale. Et elles hésitaient davantage lorsqu'elles avaient des enfants par crainte que ces derniers contactent les services de protection de l'enfance et qu'elles ne perdent la garde de leurs enfants (p. 70). D'autres craignaient de ne pas être crues, ou d'être blâmées de la situation ou d'être ridiculisées.

En milieu rural, les défis s'élèvent d'un cran. Leur isolement et le manque de services sont souvent des alliés silencieux et systémiques des agresseurs. Les chercheuses considèrent qu'en milieu rural, le pouvoir de contrôle des conjoints agresseurs « est

¹⁴ MOSHER, Janet, Patricia EVANS, Margaret LITTLE, Eileen MORROW, Jo-Anne BOULDING et Nancy VANDERPLAATS (2004). *Une marche en terrain glissant. Les femmes maltraitées et leurs expériences avec le système du bien-être social de l'Ontario*. Document miméo. 98p. http://aocvf.ca/documents/eggshells_fr.pdf

souvent exacerbé » (p. 81). Le transport public étant souvent inexistant, les conjoints agresseurs les accompagnent souvent « pour se rendre chez le docteur, faire leurs courses, récupérer les enfants et socialiser » (p. 81). Elles ont souvent moins accès aux services, à l'information sur les services et elles craignent le manque de confidentialité dans les services. En effet, un des effets pervers de ce manque de confidentialité serait le manque de demandes de services par les femmes vivant des situations de violence et d'abus.

Les participantes à cette recherche en 2004, ont rencontré plusieurs des difficultés communes à l'ensemble des femmes qui avaient utilisé les services offerts par l'aide sociale. Mais s'est ajouté le fait que plusieurs agentes et agents n'étaient pas sensibles à leurs problèmes spécifiques, comme les difficultés de transport même pour se rendre aux rendez-vous ou encore les exigences administratives qui pouvaient mettre en danger la sécurité des femmes ou enfin, le manque de confidentialité dans la communauté en se présentant tout simplement au bureau ou au refuge.

Depuis cette recherche, plusieurs politiques touchant l'aide sociale ont été modifiées afin de soutenir les femmes vers une vie sans violence.

Ainsi, le gouvernement de l'Ontario a, à partir de 2006, développé un programme, le Programme de préparation à l'emploi pour femmes victimes de violence ou vulnérables, pour aider ces femmes à trouver un emploi et à accroître leur potentiel professionnel¹⁵.

Ce sont les Services sociaux de Prescott et Russell qui offrent la plupart des services liés aux demandes d'aide sociale, le retour au travail et l'accès au logement.

Les Services sociaux des Comtés unis de Prescott et Russell

Ontario au travail

Le programme Ontario au travail (OAT) fournit de l'aide financière et des services d'aide à l'emploi aux personnes ayant des difficultés financières temporaires. Il est aussi la porte d'entrée pour amorcer une demande du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

Les personnes admissibles ont droit à un montant mensuel pour leur aider à payer des dépenses de base comme la nourriture, le loyer et l'électricité. Elles ont aussi droit à des médicaments prescrits, des fournitures diabétiques, un remboursement pour le transport médical, des soins dentaires pour enfants et autres prestations avec certaines limites.

¹⁵ Selon le bilan en 2012 de la politique en matière de violence familiale de l'Ontario, ce programme a bénéficié à plus de 1 800 femmes et plus de 80 pour cent des participantes ont trouvé un emploi ou suivi une formation supplémentaire dans les six mois qui ont suivi la fin du programme. Source : Gouvernement de l'Ontario (2012).

http://www.women.gov.on.ca/owd_new/french/resources/publications/dvap2012/report.shtml

Que ce soit pour compléter ses études secondaires ou se perfectionner dans un programme comme celui de commis de bureau, préposé(e) aux services de soutien personnels ou de soudeur, du financement est également disponible pour les frais d'inscription et les livres, de même que pour couvrir des dépenses liées à l'emploi, comme pour des vêtements, uniformes, bottes de travail, outils, frais de transport et de gardienne.

Pour les personnes qui fuient une situation de victimes de violence familiale, ces dernières peuvent faire une demande en personne, au téléphone ou en ligne. Ces personnes reçoivent à la fois du soutien, des fonds d'urgence (au besoin), de même que des références vers d'autres ressources appropriées.

- En 2012, 20 femmes ont déclaré être victimes de violence familiale lors de la demande téléphonique.

Les personnes de 16 à 17 ans qui sont victimes de sévices par leurs parents peuvent également recevoir des prestations du programme OAT dans des circonstances spéciales, de même que les mères de 16 à 25 ans victimes de violence, dans le cadre du programme « *Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents* » pour les aider à finir leur secondaire, améliorer leurs compétences parentales et trouver du travail.

Le soutien du revenu peut également être une importante source d'aide temporaire pour les femmes qui fuient une situation de violence.

La réglementation de l'aide sociale a été modifiée pour permettre aux femmes vivant dans une maison ou un foyer de transition de continuer à percevoir une allocation-logement au-delà de la période habituelle de trois mois. Cette modification offre à ces femmes un soutien allant au-delà de leurs besoins personnels de base et les aide à conserver leur résidence principale tout en vivant en sécurité dans une maison d'hébergement.

Étant donné que plusieurs tentatives sont parfois nécessaires pour sortir d'une situation de violence, le programme Ontario au travail a revu certaines de ses politiques afin de mieux aider les femmes en situation d'urgence. Avant la révision de ces politiques, l'aide d'urgence ne pouvait pas être versée plus d'une fois par période de six mois. Désormais, les femmes qui fuient une situation de violence familiale peuvent avoir accès plus fréquemment à ce dispositif d'aide¹⁶.

¹⁶ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO (2012). *Plan d'action contre la violence familiale - rapport d'étape 2012*, p.4.

http://www.women.gov.on.ca/owd_new/french/resources/publications/dvap2012/report.shtml

Dans le cas où une participante du programme OAT est hébergée temporairement dans une maison de transition pour victimes de violence familiale par exemple la Maison Interlude et conserve son logement, elle est admissible aux besoins de base et de logement pendant les trois premiers mois de son séjour. Si toutefois elle ne conserve pas son logement, elle sera admissible à une indemnité mensuelle (136 \$ en date de novembre 2013) par personne (elle et ses enfants), en plus d'une carte-médicaments et autres prestations obligatoires.

Pour les femmes et leurs enfants qui fuient une situation de violence et qui n'ont aucune pièce d'identité (p. ex. certificat de naissance), de l'aide financière est disponible dans de telles situations. De plus, il pourrait lui être accordé une dispense temporaire de la poursuite de support alimentaire pour elle et ses enfants de son ex-conjoint pour une période allant jusqu'à 12 mois.

Des fonds sont également disponibles pour plus de 3 000 familles recevant des prestations du programme OAT et du POSPH, ainsi que pour les résidents à faible revenu de Prescott-Russell. Ces fonds peuvent aider à payer des arriérés de loyer et d'énergie (électricité et chauffage), le dernier mois de loyer pour sécuriser un logement et les frais de déménagement pour fuir une situation de violence. Pour connaître les critères d'admissibilité et les montants maximums alloués, les personnes doivent contacter leur gestionnaire de cas (OAT et POSPH) et le bureau OAT pour les personnes à faible revenu.

Services de logement

Les Services de logement des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) possèdent et gèrent 311 unités pour familles, personnes âgées et personnes adultes seules à l'intérieur des comtés. Les unités incluent des jumelés et des appartements variant d'une à cinq chambres à coucher.

Toute personne de 16 ans et plus peut présenter une demande de logement subventionné. Les noms seront ajoutés à la liste d'attente centralisée.

Les femmes et les enfants qui fuient la violence bénéficient d'une attention particulière de politiques en Ontario à plusieurs niveaux.

La *Loi sur les services de logement* prévoit que les personnes qui font l'objet de violence familiale ou d'abus sont considérées prioritaires sur la liste d'attente d'un logement indexé sur le revenu.

En 2011, dans Prescott-Russell, 21 familles ont appliqué pour ce programme et parmi celles qui ont été jugées admissibles, 9 d'entre elles ont obtenu un logement prioritaire.

La question du logement est prioritaire dans la recherche d'une vie sans violence pour les femmes et leurs enfants.

Cependant dans les comtés unis de Prescott-Russell, la situation du logement abordable est un enjeu majeur. À cet effet, des intervenantes et intervenants de différents secteurs sociaux des comtés (21 services/organismes présents) ont fait ressortir combien l'accès à un logement abordable et de qualité était difficile pour les personnes vulnérables dans les comtés, **la situation était même qualifiée de critique**¹⁷.

Contraintes financières¹⁸

- Le coût élevé des loyers (dans l'Ouest des comtés, plus particulièrement) est souligné
- Les premiers et derniers mois sont souvent exigés ce qui contraint les personnes vulnérables à devoir trouver l'argent nécessaire pour payer un « double » loyer
- Il est impossible de trouver un loyer de 150 \$/mois avec le soutien au revenu
- Les « ex » sont parfois contraints de demeurer ensemble, de s'endurer exacerbant ainsi le risque de violence; les femmes finissent par avoir peu de ressources pour s'en sortir
- Les personnes vulnérables n'ont souvent pas d'assurance feu et, en logeant dans des taudis, ceci augmente les risques d'incendie et la possibilité de tout perdre
- Les gens, généralement, sont fiers et veulent éviter, presque à tout prix, d'avoir à faire une demande de soutien au revenu (OAT)
- Une personne, avant d'avoir du soutien au revenu, doit tout vendre
- Se loger adéquatement/convenablement requiert beaucoup d'argent
- Les personnes vulnérables n'ont pas de ressources financières adéquates pour pouvoir se payer un logement convenable
- Les charges, en plus du loyer, sont difficiles à respecter; les personnes vulnérables finissent souvent par s'endetter (électricité, chauffage, câble, téléphone, etc.)
- Les personnes vulnérables doivent se rabattre sur la location de taudis

Carences de ressources

- La liste d'attente est trop longue
- Le transport en commun est déficient et inexistant à l'extérieur d'un contexte de « commuting »

L'aide temporaire est trop souvent la norme.

¹⁷ Cette rencontre, tenue en après-midi le 11 avril 2013 à L'Orignal, dans la salle du conseil des Comtés unis de Prescott et Russell, avait comme objectif d'identifier les besoins communautaires (dresser un inventaire des besoins de logements ressentis par les personnes vulnérables).

¹⁸ *Un logement pour tous. Le logement abordable et la lutte à l'itinérance*. Document miméo. 2003, p.9-10.

Clinique juridique populaire de Prescott et Russell Inc.

La Clinique juridique populaire de Prescott et Russell Inc. n'offre pas de services qui adressent directement la problématique de violence conjugale. La Clinique n'offre pas de services en droit de la famille ou en droit criminel, et lorsque celle-ci a des demandes à cet effet, elle est dans l'obligation de référer les gens aux endroits et services appropriés. Afin de permettre à ces femmes d'obtenir les services dont elles ont besoin le plus rapidement possible, la Clinique s'assure d'avoir une liste des agences et organismes pouvant répondre à leur demande, ainsi que leurs coordonnées¹⁹.

Services offerts

Du fait de ses domaines d'interventions, la Clinique est amenée à aviser des femmes victimes de violence conjugale de leurs droits. Par exemple, si une femme victime de violence conjugale doit quitter son logis, elle peut avoir recours à ses services pour comprendre ses droits et obligations en tant que locataire. C'est ainsi que la problématique de la violence est indirectement abordée dans certaines situations.

Données

La Clinique ne comptabilise pas de données sur la violence, qu'elles soient conjugale ou sexuelle, ou encore qu'elles touchent des femmes ou des hommes. Mais dans le quotidien de leur travail, elle représente un grand nombre de personnes qui ont un passé d'abus sexuel.

Centre York de Prescott-Russell : visites surveillées

Le Centre York (CYC) est un centre de visites surveillées qui offre aux familles vivant des difficultés un lieu sûr où les visites et les échanges se déroulent sans que les enfants ne soient exposés aux conflits pouvant survenir entre les parties.

Services offerts

Les familles peuvent participer au Programme de visites surveillées du Centre York si elles ont reçu une ordonnance de la cour, un compte rendu de règlement, un accord de médiation, une entente mutuelle conclue entre les deux parties ou une homologation à

¹⁹ Source : Communication courriel avec la Clinique juridique.

cet effet. Les avocats, les médiateurs et les tribunaux peuvent orienter des clients vers le Centre York. Les arrangements volontaires sont aussi acceptés.

Visites surveillées

Les visites surveillées se déroulent au Centre York sous la surveillance permanente de préposés aux visites.

Échanges surveillés

Des échanges surveillés ont lieu lorsque les enfants sont déposés par un parent et ramassés par l'autre. Le Centre York prévoit un lieu où les parents peuvent s'échanger les enfants en toute sécurité.

Données 2012-2013

Les services de visites surveillées touchent directement la problématique de la violence conjugale. Ainsi, ce sont fréquemment des mères qui utilisent les services du Centre York suite à de l'abus physique et des agressions de toutes sortes.

- En 2012-2013, le Centre York, dans son point de services de Hawkesbury, a desservi un total de 300 familles. De ces familles, 200 femmes ont rapporté être dans nos services suite à des situations de violence conjugale.

Centre de santé communautaire de l'Estrie

Services offerts

Le secteur de la santé mentale a pour mission de favoriser l'équilibre psychologique auprès de la population francophone de l'Est de l'Ontario. Cette mission s'accomplit au moyen d'interventions psychothérapeutiques, de prévention par la promotion et l'éducation, de la défense des droits des personnes, de la participation à la planification et à la coordination des services intégrés.

Données 2011-2012 et 2012-2013

Nombre de clients qui ont reçu des services et qui rapportent des difficultés liées à la violence conjugale	2011-2012	2012-2013
Sexe		
Femmes	2	24
Hommes	1	3

Langue		
Francophones	3	27
Anglophones	0	0
Autre	–	–
Inconnu	–	–
Nombre de clients qui ont reçu des services et qui rapportent des difficultés liées à l'agression à caractère sexuel	2011-2012	2012-2013
Sexe		
Femmes	6	10
Hommes	0	0
Langue		
Francophones	4	6
Anglophones	2	4

Ces données sont toutefois partielles car, pour l'instant, le système de statistiques ne semble pas capter toute l'information et c'était également le cas en 2012 où les données ne semblent pas refléter la réalité des personnes rencontrées.

La prévention de la violence conjugale

La campagne Voisin-es, ami-es et familles dans Prescott-Russell

Services offerts

Programmes de prévention de la violence conjugale
Campagne Voisin-es, ami-es et familles La Campagne Voisin-es, ami-es et familles est une campagne provinciale de sensibilisation du public aux signes avertisseurs de la violence faite aux femmes pour permettre aux proches d'une femme qui risque d'en être victime ou d'un homme violent, d'apporter leur aide. http://www.voisinsamisetfamilles.on.ca/index.cfm
... près de chez-nous Une triste histoire celle de Francine... de Cumberland, assassinée ainsi que ses enfants par son conjoint est l'occasion de réfléchir à l'aide d'un documentaire, sur les signes avertisseurs de la violence conjugale lors de réunions familiales, à la garderie, dans le milieu de travail, par exemple.
Plusieurs organismes communautaires sont impliqués La Maison Interlude a embauché en 2013 une agente pour la campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) pour Prescott-Russell et Ottawa pour les services en français seulement. La Maison Interlude participe à tous les événements de sensibilisation communautaire : <ul style="list-style-type: none"> ➤ la Marche des Femmes, ➤ la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ➤ la campagne « 16 jours d'Action pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » (25 novembre au 10 décembre) organisée par la MIH, ➤ la Marche des Hommes en talons hauts (organisée par Novas) et ➤ des présentations peuvent être offertes à des équipes de travail.

En 2012, dans le cadre de cette campagne le Centre Novas a organisé :

- des présentations à l'école secondaire Samuel Genest (400 participantes et participants)
- dans la communauté de Cornwall (40 participantes et participants)
- et dans les cafés-rencontres du Centre Novas (20 participantes)

Les activités des 10 jours pour l'élimination de la violence

La sensibilisation à la violence faite aux femmes est la pierre angulaire des solutions au problème, selon les experts. Pendant cette période ponctuée par les *Journées d'action contre la violence faite aux femmes*, la communauté de Prescott-Russell est invitée à participer à de nombreuses activités.

ACTUALITÉ

editionap.ca



À la mémoire des femmes victimes de violence

CHANTAL QUIRION
chantal.quirion@eap.on.ca



HAWKESBURY | Une quarantaine de personnes, presque exclusivement des femmes, se sont réunies le 6 décembre dernier, à Hawkesbury, pour souligner la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

La vigile, organisée par la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence



Photo Chantal Quirion



Le commandant du détachement de Hawkesbury de la PPO, Brian MacKillop, participe à la vigile en compagnie de sa fillette Emma et de son épouse Amy.

La vigile, organisée par la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes, s'est tenue devant le poste de police sur la rue Cartier. Le commandant du détachement de Hawkesbury de la Police provinciale de l'Ontario, Bryan

MacKillop, participait à l'événement ainsi que le maire René Berthiaume.

Bougies à la main, les participants ont observé une minute de silence en mémoire des 14 victimes de l'École Polytechnique,

où est survenu le drame en 1989 qui donna naissance à ce triste anniversaire. Depuis, le 6 décembre s'inscrit comme un incontournable dans l'exercice de réflexion que doivent poursuivre les communautés. Les statistiques indiquent que non seulement le phénomène perdure, mais que la violence à l'endroit des femmes augmente.

Une pensée particulière pour Barbara Teske et Francine Mailly, deux victimes de la région qui ont perdu la vie tuées par leur conjoint, a été formulée à cette occasion et des fleurs ont été déposées à leur mémoire. Les trois enfants de Mme Mailly, Jessica, Brandon et Kevin, avaient aussi péri dans cette tragédie. C'est un autre aspect de la violence domestique qui est dénoncée par la Coalition, c'est-à-dire que les enfants font trop souvent les frais de ces drames.

Œuvrant tous au mieux-être de la communauté, plusieurs organismes étaient présents lors de cette vigile qui s'est poursuivie à l'intérieur, au Complexe sportif Rob-

ert Hartley.

« Comment se fait-il que dans une société soit disant évoluée, technologique et moderne, la violence faite aux femmes et aux filles est encore aussi brutale et présente? », s'est interrogé la directrice du Centre Novas – CALACS francophone de Prescott et Russell, Anne Jutras. Dénoncer la violence en participant à des activités comme celle-ci est déjà un premier pas, soulignait-elle. »

Mme Jutras, comme plusieurs intervenantes ce soir-là, a abondamment cité la Campagne Voisin-es, ami-es et familles comme un outil certain. Le site (www.voisinsamisfamilles.on.ca) et les dépliants de cette campagne regroupent plusieurs conseils pour aider les gens à détecter les signes précurseurs d'actes violents et les ressources disponibles pour aider les personnes à risque.

Hawkesbury, Le Carillon
du 12 décembre 2012

Et dans ce cadre, le 6 décembre 2013, le Conseil de la Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell a déclaré une résolution qui désigne le 6 décembre « la Journée de la NON-VIOLENCE dans Prescott et Russell²⁰ ».

²⁰ Source :

http://maisoninterludehouse.ca/images/CONF%C3%89RENCE_DE_PRESSE_POUR_LA_D%C3%89CLARATION_DUNE_JOURN%C3%89E_DE_LA_NON-VIOLENCE_POUR_PRESCOTT-RUSSELL_.pdf

LES VIOLENCES DANS LES FRÉQUENTATIONS DANS LES COMTÉS

Cette section est consacrée à la violence dans les fréquentations avec une petite incursion sur l'intimidation. Nous mettrons alors en relief, la dynamique de la violence dans les fréquentations et les principaux défis auxquels les jeunes filles sont confrontées. Nous présentons les services offerts aux femmes des comtés de Prescott-Russell de même que les clientèles desservies. Et en troisième partie, nous faisons une brève incursion autour de la thématique de l'intimidation.

Définition

[La violence dans les fréquentations se définit comme] tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre en compromettant son intégrité physique, psychologique ou sexuelle [...]. Exercice abusif de pouvoir par lequel un individu en position de force cherche à contrôler une autre personne en utilisant des moyens de différents ordres afin de la maintenir dans un état d'infériorité ou de l'obliger à adopter des comportements conformes à ses désirs.

(Hamel, Lavoie et Rondeau, 2002, p.1)²¹.

Le point de vue des intervenantes de Prescott-Russell sur les violences vécues par les jeunes filles

Nous avons organisé, spécifiquement pour la violence dans les fréquentations en milieu rural, une entrevue de groupe à laquelle 16 intervenantes et intervenants dans les différents organismes et services communautaires se sont joints. Nous cherchions à mieux comprendre la dynamique de la violence dans les fréquentations pour les jeunes filles de la région et en particulier en milieu rural. Nous voulions aussi connaître les défis auxquels les jeunes filles et les femmes des comtés de Prescott-Russell se heurtent.

Les intervenantes qui ont participé à cette entrevue de groupe proviennent des principaux organismes offrant des services directs aux femmes victimes de violence conjugale. Les résultats qui sont présentés ici reflètent leur analyse de la situation et cette analyse prend sa source dans leur expérience de travail quotidien auprès d'elles.

²¹HAMEL, Chantal, Francine LAVOIE et Lorraine RONDEAU (2002). *Mieux connaître et agir, Thème: relations amoureuses chez les jeunes*, par le Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 13p. http://www.crpspc.qc.ca/Mieux_connaître_rel_amoureuses_mars06.pdf

Elles ont constaté, malgré que la violence verbale dans les fréquentations est très présente, elle est banalisée. Elles ont aussi noté qu'il est très difficile de reconnaître les différentes situations de contrôle du petit ami abuseur du fait même du contexte amoureux des premières relations amoureuses. Souvent, la confusion des sentiments règne; la jalousie est interprétée comme une manifestation amoureuse tout comme le contrôle des personnes qu'elles peuvent fréquenter. Le contrôle est souvent en lien avec les va-et-vient des jeunes filles et toutes les sphères de leur vie incluant leur réseau d'amis.

Les intervenantes reconnaissent que les pairs, surtout chez les garçons, ont un grand rôle à jouer au niveau de la banalisation et la continuité de la violence dans les fréquentations.

Une autre cause du contexte de la violence qui entoure les jeunes filles, c'est la place des médias sociaux et de la technologie, et leur importance et impact dans la vie des jeunes. Il apparaît aux intervenantes que les médias sociaux semblent maintenant être la seule source d'éducation sexuelle pour les jeunes. Selon les intervenantes, l'Internet et la télévision remplacent les conversations importantes entre les jeunes et leurs parents, puisque les jeunes retrouvent l'information dont ils ont besoin à travers ces nouvelles technologies.

Les participantes du groupe d'entrevue ont aussi nommé le manque d'information/éducation comme cause de la violence. En effet, selon elles, les jeunes ont besoin davantage d'éducation au niveau des formes de violence et de ses conséquences, pour ainsi prévenir la violence dans les fréquentations à court et long terme.

Les intervenantes associent aussi cette difficulté de faire de la prévention au manque de suivi dans la région pour les programmes de prévention. Il doit y avoir une continuité des services concernant les activités de prévention pour voir des résultats à long terme. À travers la prévention, on parvient à prévenir la revictimisation, à rejoindre toute la population directement et jouer un rôle social pour apporter des changements importants. La prévention est un atout pour éliminer la violence dans les fréquentations²².

²² WEINTRAUD (2001), tiré de COPA, 2006. p.8-10. CENTRE ONTARIEN DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS, Le (COPA) (2006). *La prévention : une analyse féministe "Des outils plutôt que des règles"*, Toronto.

Les services offerts

Le Centre Novas – CALACS francophone de Prescott-Russell a mis en place au cours des années des programmes de prévention offerts aux jeunes de 14 à 18 ans. Deux programmes plus spécifiques *ViRAJ* et *PASSAJ*, le premier s’adressant aux adolescents et adolescentes de 14 à 16 ans et le second aux 16 à 18 ans.

La Maison Interlude offre aussi un programme de prévention seulement pour les filles (9-10^e année) en français *Fille seulement*. <http://filleseulement.ca/>

L’intimidation chez les jeunes... un cauchemar qui nous suit partout

Lors de l’entrevue de groupe avec les intervenantes auprès des jeunes de Prescott-Russell, un sujet particulier touchant les jeunes a refait surface à plusieurs reprises. Il s’agit de l’intimidation²³.

Dans certaines situations d’intimidation, les filles peuvent adopter des comportements agressifs, voire violents. Selon les intervenantes, les filles vont plutôt utiliser la parole pour blesser ou pour faire partie du groupe.

Dans une recherche récente du Centre ontarien de prévention de la violence (COPA), elles avancent quelques hypothèses pour expliquer ces comportements :

- À ce sujet, « *les filles ayant un comportement agressif et violent ont été disciplinées durement et ont été victimes de plus de mauvais traitements que les filles n’ayant pas un comportement violent [...].*
- *Elles ont souvent des comportements agressifs pour assurer leur domination sociale ou pour éviter d’être contrôlées par les autres ou de devenir leur victime* ». (Artz, 2005, cité dans COPA, 2006, p.12)

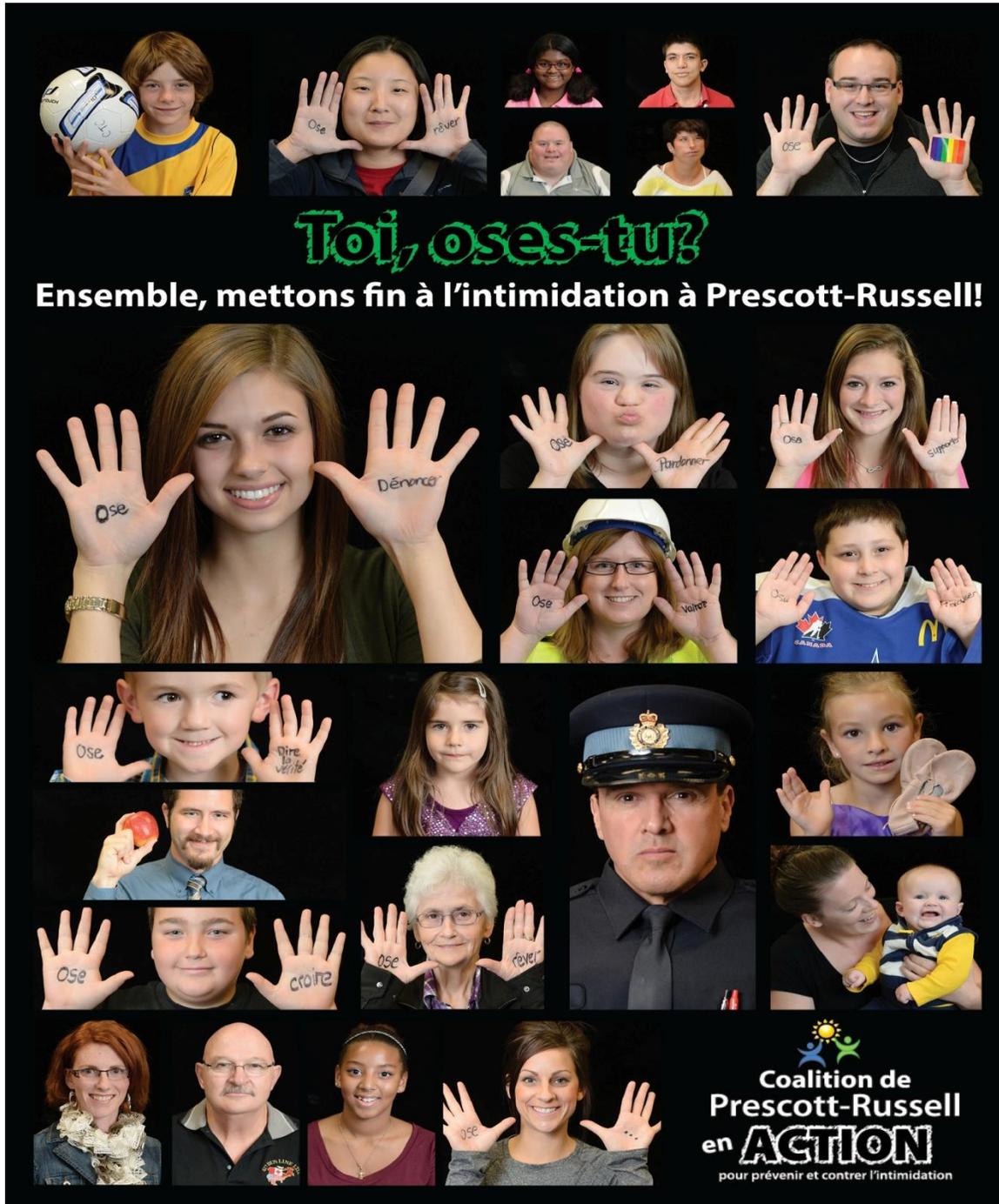
Ceci serait attribué au fait que ces jeunes filles catégorisées comme violentes, souvent n’ont pas eu un modèle positif et égalitaire de la relation homme-femme :

- *Et si cette violence cachait un secret*. Il pourrait y avoir des secrets difficiles à dévoiler derrière ce comportement violent.

²³ CENTRE ONTARIEN DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS, Le (COPA) (2006). *Les comportements agressifs chez les filles : Mieux comprendre l’intimidation*, Toronto.
http://www.infocopa.com/ressources/Les_comportements_agressifs_chez_les_filles_mieux_comprendre_l'intimidation.pdf

Campagne de sensibilisation communautaire dans le cadre de la semaine nationale sur l'intimidation

Toi, oses-tu? Ensemble, mettons fin à l'intimidation à Prescott-Russell!



Suite à la conférence de Jasmin Roy le 15 novembre 2012, la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes, en partenariat avec plusieurs services communautaires, a lancé une nouvelle initiative de sensibilisation.

Depuis 2012, une initiative régionale est en place pour contrer et prévenir l'intimidation à Prescott-Russell. Un plan d'action fut développé à la suite d'une consultation communautaire avec plus de 40 partenaires des divers secteurs de services qui interagissent régulièrement auprès des personnes touchées par l'intimidation; en particulier, les organismes au service des enfants et des jeunes, les fournisseurs de soins de santé, les établissements d'enseignement, les programmes du système judiciaire, les associations sportives et certaines entreprises privées pour le transport scolaire. La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes était à la table. Ce plan vise l'amélioration du travail de collaboration afin de développer des stratégies qui portent sur la prévention de l'intimidation.

La coalition responsable de la mise en œuvre du plan d'action a choisi, parmi ses priorités pour l'année 2013-2014, de faire une campagne de sensibilisation communautaire dans le cadre de la semaine nationale sur l'intimidation. Pour ce faire, ils ont utilisé les œuvres de Janik Bastien pour créer une affiche et la vidéo intitulée « La peur de l'école » créée par un groupe d'étudiants de l'école Le Sommet à Hawkesbury : Émilie Lacelle, Trisha Potvin, Gabrielle Ouimet, Angelica Bisson, Florence LaCourse, Samuel Lamothe et Amélie Durocher-Bourgon. L'affiche et la vidéo visent davantage la jeunesse et nous permettent d'aiguiller cette population vers des services afin d'obtenir du soutien. Les gagnants ont été choisis suite à un concours lancé dans les écoles francophones en 2012.

Basée sur ces constats, la Coalition de Prescott-Russell s'est attardée au développement d'un deuxième outil qui vise la population générale. L'objectif est d'informer la communauté que l'intimidation n'est pas une problématique sociale qui vise uniquement la jeunesse. La victimisation a lieu ailleurs que dans les écoles alors, il est important de clairement véhiculer ce message dans nos stratégies de prévention. Si nous offrons aux enfants, jeunes et adultes de Prescott-Russell le même message, la même réponse et le même bon exemple en matière d'intimidation, et ce, sans relâche dans toutes les sphères d'activités, nous contribuerons à donner à notre population un apprentissage fondamental exigé pour prévenir et contrer cette problématique. Madame Oya Anzan, photographe, s'est dévouée à la tâche en offrant ses services gratuitement afin de créer une murale/photo de gens de Prescott-Russell.

L'intention est de rendre visibles les affiches dans tous les établissements privés et publics de la région. La vidéo sera disponible sur le site de Valoris à www.valorispr.ca, sur les sites de plusieurs partenaires participants et sur les réseaux des médias sociaux.

La prochaine démarche de la Coalition de Prescott-Russell est d'identifier les lacunes dans le système de service de notre région afin d'identifier des pistes d'action qui viendront soutenir et appuyer l'intégration et la collaboration entre secteurs.

La peur du viol touche toutes les femmes.
Elle les empêche d'agir, restreint leur liberté, influence la façon dont elles
s'habillent, leurs allées et venues, et les itinéraires qu'elles empruntent.
Leur peur est bien fondée, parce qu'aucune femme n'est à l'abri du viol²⁴.

VIOLENCES SEXUELLES

Le point sur les recherches sur les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles

Faits saillants au Canada

- Les femmes représentent le plus grand nombre de victimes d'agressions sexuelles²⁵.
- Au cours de la période d'étude d'un an de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2009, les Canadiennes ont signalé 460 000 cas de violence sexuelle perpétrés par des personnes autres que les conjoints.
- Ce taux de 33 actes par 1 000 femmes n'a pas changé depuis le début des années 90²⁶.
- Parmi les adultes victimes d'agressions sexuelles signalées à la police, 92 % sont des femmes²⁷.
- En 2011, les femmes connaissaient leur agresseur sexuel dans les trois quarts des affaires : il s'agissait d'une simple connaissance ou d'un ami (45 %); d'un partenaire intime (17 %); ou d'un membre de la famille autre que le conjoint (13 %). Le quart des agressions sexuelles envers des femmes ont été commises par des étrangers²⁸.
- À l'époque où les formes de violences sexuelles étaient enregistrées dans deux catégories, 20 % de tous les incidents étaient considérés comme des agressions sexuelles commises sous la menace ou la violence physique, les autres cas (80 %) étaient commis par attouchements sexuels non désirés. Dans plus de la moitié de ces agressions sexuelles, l'agresseur était un ami, une connaissance ou un voisin de la victime²⁹.

²⁴ CLARK, Lorenne, 1983 : 15.

²⁵ PERRAULT, S., & S. BRENNAN, (2010). *La victimisation criminelle au Canada*, 2009. *Juristat*, 30(2), No. 85-002-X au catalogue.
www.statcan.gc.ca/pub/8-002-x/2010002/article/11340-fra.pdf

²⁶ ICREF/CRIAW (2013). *La violence faite aux femmes*. Feuillet d'information. Ottawa.

Recherche et rédaction par Holly JOHNSON et Emily COLPITTS. p.7.
http://www.criaw-icref.ca/sites/criaw/files/VAW_FRA_long_final_0.pdf

²⁷ STATISTIQUE CANADA (2013b). *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*, réf. du 18 juin 2013, publié sous la direction de Maire SINHA. p.8 p.19. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf>

²⁸ STATISTIQUE CANADA (2013b). *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*, réf. du 18 juin 2013, publié sous la direction de Maire SINHA, p.32. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf>

²⁹ ICREF/CRIAW (2013). *La violence faite aux femmes*. Feuillet d'information. Ottawa.

Recherche et rédaction par Holly JOHNSON et Emily COLPITTS. p.7.
http://www.criaw-icref.ca/sites/criaw/files/VAW_FRA_long_final_0.pdf

- Dans l'ensemble, les Canadiens plus jeunes étaient proportionnellement plus nombreux que les Canadiens plus âgés à indiquer avoir fait l'objet d'actes de violence au cours de la période de 12 mois précédente. Plus précisément, les personnes de 15 à 24 ans étaient presque 15 fois plus susceptibles que les personnes de 65 ans et plus d'indiquer avoir été victimes d'un incident violent ([tableau 4](#))³⁰.
- La gravité des agressions déclarées est souvent minimisée.
- « Selon des recherches indépendantes, de nombreuses agressions sexuelles commises avec une arme causant des blessures qui correspondaient aux niveaux II ou III sont classées au niveau I par la police³¹. Par conséquent, quand ces statistiques sont rapportées par Statistique Canada ou par la police, elles sont biaisées et donnent une fausse impression quant à la gravité de la violence sexuelle ». (ICREF 2013 : p.7)

L'exploitation sexuelle

Faits saillants en Ontario

- L'exploitation sexuelle est très présente en Ontario. Près de 200 lieux de prostitution, faciles d'accès, où les corps des femmes sont vendus et achetés dans trois localités (Hawkesbury, Sudbury et le centre-ville de Toronto).
- Des enjeux importants dont ceux de l'abus des femmes en situation de vulnérabilité, des difficultés qu'éprouvent les femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution et, finalement, le lien étroit entre la prostitution et la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle en Ontario³².

Faits saillants à Hawkesbury³³

- L'exploitation sexuelle se fait de manière discrète.
- Ce sont des motifs de survie, c'est-à-dire pour payer le logement et la nourriture, qui font que les femmes se retrouvent dans ce système d'exploitation.
- La consommation de substances ou le remboursement de dettes sont parfois des facteurs qui mènent à la prostitution, facteurs souvent liés eux-mêmes à l'exploitation des femmes et des filles vulnérables.
- L'exploitation sexuelle serait étroitement liée au commerce de drogue et au crime organisé.
- Les enjeux de la sécurité demeurent un obstacle majeur pour les femmes qui veulent sortir de la prostitution. Il leur est très difficile de dénoncer les proxénètes par peur de représailles. Elles peuvent toutefois faire appel aux maisons d'hébergement pour trouver de l'aide.

³⁰ PERRAULT, S. & S. BRENNAN. *La victimisation criminelle au Canada*, 2009. *Juristat*, 2010, 30(2), No. 85-002-X au catalogue. Tableau 4. www.statcan.gc.ca/pub/8-002-x/2010002/article/11340-fra.pdf

³¹ JOHNSON, H. (2012). « Limits Criminal Justice », 640; DU MONT, J. (2003). « Charging and sentencing in sexual assault cases: An exploratory examination. *Canadian Journal of Women and the Law* », 15(2), 305-341. ICREF/CRIAW (2013). *La violence faite aux femmes*. Feuille d'information. Ottawa. Recherche et rédaction par Holly JOHNSON et Emily COLPITTS. p.7. http://www.criaw-icref.ca/sites/criaw/files/VAW_FRA_long_final_0.pdf

³² ACTION ONTARIENNE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2013). *Contre l'exploitation sexuelle des femmes, aperçu de l'accès aux lieux d'exploitation sexuelle des femmes dans trois villes de l'Ontario*, par Caroline MONTPETIT avec la collaboration de Ghislaine SIROIS et de Marie-Luce GARCEAU. p.1.

http://aocvf.ca/documents/Rapport_Exploitation_sexuelle_en_Ontario_VF-2013.pdf

³³ Ibid. p.25.

Portrait régional des services et données touchant les violences sexuelles dans Prescott-Russell

La police et les tribunaux

Contrairement aux données publiées par les services policiers d'Ottawa, dans le rapport *À l'abri des regards, volume II : Prévalence de la violence faite aux femmes à Ottawa*, les données dans les comtés ne sont pas disponibles actuellement.

Le Centre Novas – CALACS francophone de Prescott-Russell

Le Centre Novas a été ouvert en 2006 et il constate que dans la communauté de Prescott-Russell, l'agression à caractère sexuel est encore un sujet tabou.

Le Centre Novas travaille avec les agences de la communauté pour avoir de meilleures communications afin de mieux desservir les femmes. Cela présente encore un défi au niveau de l'approche d'intervention utilisée et la perspective de pouvoir des femmes.

En intervention individuelle, le Centre Novas rencontre surtout des femmes des groupes d'âge de 16-24 ans et de 60 ans et plus. L'inceste et le viol dans les fréquentations sont les dévoilements les plus fréquents. Le Centre Novas est passé de 22 usagères en 2007-2008, première année complète de services, à un peu plus de 80 usagères vues en counseling individuel en 2012-2013. Et dans cette première année, 3 ateliers de sensibilisation avaient été offerts comparativement à au-delà de 125 ateliers de sensibilisation dans divers milieux atteignant au-delà de 1 200 personnes en 2012-2013.

Les femmes ont souvent recours à des mécanismes de survie imprégnés dans les diverses dépendances (entre autres, médicaments; alcool; drogues; nourriture; sexe). Les situations sont de plus en plus complexes. Les femmes sont souvent aux prises avec des problèmes de santé mentale accompagnés d'autres difficultés envahissantes. Les ressources disponibles sont souvent au dépourvu face à leur situation et réfèrent les femmes d'un service à un autre. Les femmes ne trouvent souvent pas le recours nécessaire au moment où elles en ont besoin. Ainsi, lorsqu'elles arrivent au Centre Novas, elles ont souvent fait le tour des services de la communauté et sont médicamentées.

Le transport est un des obstacles les plus difficiles à contrer. Le milieu rural fournit peu d'alternative pour les femmes qui sont soit dépendante sur un conjoint pour leur transport, soit vivant dans un milieu isolé, soit par manque de ressources pour payer un transport. Il n'existe pas de transport en commun dans Prescott-Russell et les femmes

qui peuvent recevoir du soutien pour le transport sont souvent exploitées par les gens qui reconnaissent le monopole qu'ils ont comme conducteurs. Et, bien que des services de transport aient été créés (par exemple le programme *Main dans la main* de la Maison Interlude), le besoin excède ce qui est offert.

Le plus grand défi encore aujourd'hui pour le Centre Novas demeure son financement. Le financement du ministère du Procureur général, un financement de base, n'a pas été ajusté depuis la création du Centre. L'aspect de prévention, sensibilisation au Centre Novas est financé en grande partie par la collecte de fonds. Fort heureusement, des bailleurs de fonds tels que la Fondation Trillium, Centraide Prescott-Russell, l'Office des affaires francophones et quelques autres reconnaissent l'importance de faire de la prévention et de la sensibilisation en agressions à caractère sexuel. Mais encore, ce genre de financement ne permet pas la consolidation de l'offre de services. Les employées travaillent à des salaires sous la norme du marché.

Malgré les embûches et les défis, le Centre Novas est de plus en plus connu, et la communauté est de plus en plus présente aux activités de sensibilisation. Les femmes qui reçoivent les services, qui participent à nos activités, sont de plus en plus nombreuses et le voile du tabou est en voie de se lever dans Prescott-Russell.

Services offerts

Des services variés sont offerts pour les femmes francophones de 16 ans et plus de la région de Prescott-Russell.

Les services de counseling : rencontres individuelles en personne, soutien téléphonique ou pratique comme accompagnement, transport ou représentation.

Café-rencontre

Une occasion de rencontre, accompagnée d'un goûter pour discuter de sujets divers et variés, la troisième semaine du mois, le mercredi à Casselman et le vendredi à Hawkesbury.

Ateliers et session d'information

Estime de soi, Affirmation de soi, Mieux gérer le stress, Yoga du Rire, Améliorer nos communications, Gérer la colère, Les relations saines et malsaines, L'Hypersexualité, présentation de services...

Le tout est offert à la communauté, aux entreprises et organismes dans la région de Prescott-Russell, dans le but d'apprendre quels sont les services offerts par le Centre Novas, quels sont les impacts de l'agression sexuelle, quelle est la loi de consentement et comment vous pouvez aider quelqu'un qui vit une situation de violence sexuelle.

Données 2011-2012 et 2012-2013

Tableau 12 : Données 2011-2012 et 2012-2013 : Les services de counseling, Éducation et sensibilisation pour la communauté en général

	Données 2011-2012	Données 2012-2013
<i>Les services de counseling :</i>		
Nouvelles femmes et total de femmes vues pendant l'année	36 nouvelles femmes pour un total de 157 femmes vues pendant l'année	44 nouvelles femmes pour un total de 80 femmes vues pendant l'année
Rencontres en personne et heures d'intervention	555 rencontres 745 heures	579 rencontres 736 heures
Appels de soutien répondus à l'interne	185 appels	242 appels
Accompagnements	7 (total de 20 heures)	4 (total de 10.25 heures)
Assistance pratique (transport)	30	37
Appels répondus à la ligne Fem'aide pour la région de Prescott-Russell	1 438 appels	1 175 appels
<i>Éducation et sensibilisation pour la communauté en général :</i>		
Cafés-rencontres (Casselman et Hawkesbury)	20 cafés-rencontres 101 participantes	16 cafés-rencontres 116 participantes
Pique-nique (Casselman)	37 participantes	30 participantes
Gala de Noël (Casselman)	42 participantes	40 participantes
Ateliers dans les écoles et Nombre de participants-es	28 ateliers 506 participants-es	95 ateliers 1 430 participants-es
Séries d'ateliers pour femmes de 60 ans et plus	2 séries 15 participantes (Bourget et Hawkesbury)	1 série 12 participantes
Ateliers de formation et présentations de services du public	14 ateliers de formation 358 participants-es	26 sessions de formation et présentations de services 297 participants-es
Sessions INSTINCTS pour les femmes	–	2 sessions 15 participantes

Les violences sexuelles contre les enfants

Faits saillants au Canada

Au Canada, la violence sexuelle envers les enfants touche très majoritairement les petites filles.

Faits saillants au Canada

En effet, les filles étaient quatre fois plus susceptibles que les garçons d'être victimes d'agression sexuelle déclarée par la police ou d'autres infractions à caractère sexuel aux mains de membres de la famille (129 victimes pour 100 000 filles par rapport à 30 victimes pour 100 000 garçons)³⁴.

Les crimes sexuels étaient de loin les infractions les plus courantes envers les filles. En effet, de tous les crimes violents commis à l'endroit des filles de moins de 12 ans et signalés à la police, 47 % étaient à caractère sexuel, soit une proportion beaucoup plus élevée que la part correspondante des crimes violents contre les femmes (7 %)³⁵.

Données ontariennes

À l'échelle provinciale, les taux d'actes de violence envers les filles de moins de 12 ans déclarés par la police était en Ontario de 301 pour 100 000 filles³⁶.

Les programmes de prévention des abus sexuels

Plusieurs programmes de prévention de la violence chez les enfants sont offerts par le Centre Novas. Ces programmes de prévention et de sensibilisation sont adaptés à tous les âges. Le programme **ESPACE** (maternelle-6^e année) prône le droit des enfants à rester « en sécurité, forts et fortes et libres », en développant des stratégies d'affirmation de soi et en bâtissant un bon réseau de support autour d'eux. Une continuité à ce programme est aussi offerte pour les élèves de 7^e et 8^e année. Il s'agit du programme **COURAGE**.

³⁴ STATISTIQUE CANADA (2013b). *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, Juristat, Section 4 : La violence familiale envers les enfants et les jeunes par Maire SINHA, 2011, p.72.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11805-fra.pdf>

³⁵ STATISTIQUE CANADA (2013a). *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*, réf. du 18 juin 2013, publié sous la direction de Maire SINHA, p.16.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf>

³⁶ Ibid.

De plus, ils sont offerts en collaboration avec des partenaires tels que les écoles primaires et secondaires publiques et catholiques de la région, le Centre de santé communautaire de l'Estrie, le Centre de la petite enfance Glengarry-Prescott-Russell.

Données 2011-2012 et 2012-2013

**Tableau 13 : Programmes de prévention du COPA
(ESPACE préscolaire, ESPACE élémentaire, COURAGE, INSTINCTS)**

Programme	Données 2011-2012			Données 2012-2013		
	École	Nombre d'ateliers	Nombre d'élèves	École	Nombre d'ateliers	Nombre d'élèves
ESPACE préscolaire	École élémentaire St-Isidore, St-Isidore	4	40	Garderie l'Arche des Amis	4	80
	École élémentaire St-Mathieu, Hammond	2	40	Circle of Friends	6	100
	École élémentaire St-Félicité, Clarence	2	40			
	École élémentaire Nouvel-Horizon, Hawkesbury	6	118			
ESPACE élémentaire				Académie de la Seigneurie	6	130
				Limoges	4	94
				Clarence-Creek	4	80
ESPACE préscolaire et élémentaire				L'Orignal	12	120
				Bourget	12	200
				St-Jean	17	220
				La Croisée	15	120
COURAGE	Gisèle Lalonde, Orléans	5	110	Gisèle Lalonde, Orléans	2	36
INSTINCTS*	École secondaire catholique de Plantagenet	1	15			
	École secondaire catholique d'Embrun	1	15			

*Programme accessible seulement en 2011-2012

Les programmes de prévention offerts aux jeunes des écoles secondaires

Le Centre Novas avec ses partenaires offre chaque année quelques programmes dans les écoles secondaires de la région s'adressant aux jeunes.

Le Centre Novas offre un programme *Oser être soi-même*³⁷, un outil didactique en éducation à la sexualité pour contrer l'hypersexualisation et la sexualisation précoce auprès des jeunes de 12 à 17 ans. Cet outil a été développé au Québec et est maintenant offert dans plusieurs régions de l'Ontario français.

Données 2011-2012 et 2012-2013

Tableau 14 : Atelier *Sexy Inc. Nos enfants sous influence*.

Programme	École	2011-2012		2012-2013	
		Nombre d'ateliers	Nombre d'élèves	Nombre d'ateliers	Nombre d'élèves
Hypersexualité (<i>Sexy Inc.</i>)	Académie de la Seigneurie	1	10	1	50

La lutte à l'homophobie

Le Centre Novas offre également un atelier sur la diversité sexuelle et de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Moi, c'est moi... c'est ça la différence! (Orientation sexuelle)

« Le but premier de la trousse "Moi, c'est moi... c'est ça la différence!" est de sensibiliser les jeunes au sujet de l'orientation sexuelle chez les adolescents.[...] La sensibilisation est un moyen de contrer la violence et la non-acceptation. Elle vise également à briser l'isolement de ceux qui se questionnent et à aider le jeune dans son cheminement personnel³⁸ ».

³⁷ DUQUET, Francine, Geneviève GAGNON et Mylène FAUCHER (2010). *Oser être soi-même : Projet "Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation"*, Québec, Université du Québec à Montréal, 428p.

³⁸ LIZOTTE-DUGAY, Janice (2004). *Trousse de sensibilisation : Moi, c'est moi... c'est ça la différence! Orientation sexuelle*, Canada, Production la différence, p.6.

Les programmes de sensibilisation et de revendications des droits pour les femmes et les filles

La campagne ontarienne Traçons-les-limites

La campagne provinciale de prévention des violences sexuelles : *Traçons-les-limites*³⁹

Lancée en mai 2012, la campagne *Traçons-les-limites* encourage les Ontariennes et Ontariens à participer activement à l'éradication de la violence à caractère sexuel.

Cette campagne multimédia interactive utilise des exemples concrets traitant du consentement, du harcèlement sexuel et de l'agression sexuelle afin d'inciter le public à déterminer comment « tracer des limites » pour empêcher toute manifestation de violence à caractère sexuel.

Elle encourage le dialogue, démystifie les croyances populaires sur la violence à caractère sexuel et fournit aux témoins le soutien et les services dont ils ont besoin⁴⁰.

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a élaboré une vidéo et un guide d'animation pour contribuer à accroître la sensibilisation à la violence à caractère sexuel dans les communautés francophones.

Les ressources tiendront compte des besoins particuliers des femmes francophones dans différents groupes de population, y compris les communautés ethnoculturelles, les femmes vivant dans les collectivités éloignées, les femmes vivant dans le Nord, les femmes ayant une déficience physique ou intellectuelle, les femmes autochtones et les femmes âgées.

À l'aide de la campagne de sensibilisation *Traçons-les-limites*, le Centre Novas a fait des présentations dans différents milieux, entre autres :

- 4 sessions de discussions à l'école secondaire catholique de Casselman (95 participantes et participants)

³⁹ ACTION ONTARIENNE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2012). *Guide d'utilisation Mai 2012-Campagne : Traçons-les-limites*, Ontario, 43 p.

⁴⁰ GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO (2011). *Changer les attitudes, changer les vies : Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel*, mars 2011, Ontario.

http://www.citizenship.gov.on.ca/owd_new/french/resources/publications/svap2011.pdf, p.5.

La marche des hommes

Histoire de la marche des hommes : « Un mille en talons hauts »



« C'est en 2001 que Frank Baird a lancé "Marcher un mille dans ses chaussures" (Walk a Mile in Her Shoes[®]). Ce qui a commencé par un petit groupe d'hommes qui ont eu le courage de se promener autour d'un parc en titubant est devenu un mouvement mondial mobilisant des dizaines de milliers d'hommes qui amassent des millions de dollars au profit d'organismes locaux contre les agressions sexuelles, les maisons d'hébergement et pour des programmes de sensibilisation à la violence sexuelle, de prévention et de remédiation » [traduction libre] (Walk a Mile in Her Shoes[®], 2013)⁴¹.

Dans cet esprit d'engager les hommes dans la dénonciation de la violence faite aux femmes, chaque année depuis 2010, le Centre Novas organise cette activité. La marche en 2013 a eu lieu le 4 mai à Casselman. Le nombre de participants est en augmentation constante depuis sa création.

En 2011-2012, la marche des hommes avait rejoint 64 marcheurs et en 2012-2013, c'est plus du double des marcheurs qui se sont joints à l'activité : soit 125 marcheurs.

La marche est établie annuellement, le premier samedi du mois de mai dans le cadre du mois de la prévention de l'agression sexuelle.

⁴¹ Traduction libre de : « [Frank Baird](http://www.walkamileinher shoes.org/) created Walk a Mile in Her Shoes[®] in 2001. What started out as a small group of men daring to totter around a park has grown to become a world-wide movement with tens of thousands of men raising millions of dollars for local rape crisis centers, domestic violence shelters and other sexualized violence education, prevention and remediation programs. » (Walk a Mile in Her Shoes[®], 2013). Source: <http://www.walkamileinher shoes.org/>

La marche : La rue, la nuit, femmes sans peur

Historique de la marche des femmes : La rue, la nuit, femmes sans peur



« **La rue, la nuit, femmes sans peur** », connue sous ce nom a pris naissance en 1978 alors que des femmes américaines manifestaient contre la pornographie dans les rues de San Francisco et du même coup lançaient le mot d'ordre « Take back the night! » (Reprenons la nuit!). Cependant, dès 1976, une manifestation de ce type s'était mise en marche, la nuit, à Bruxelles dans le cadre du 1^{er} Tribunal international des crimes contre les femmes.

C'est en 1980 que pour la première fois la manifestation se déroule dans trois villes au Québec et une douzaine de villes au Canada. À l'initiative du Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), de l'Association canadienne et américaine des centres contre le viol, le troisième vendredi de septembre devient officiellement en 1981, le moment annuel où les femmes de tout le continent manifestent contre la violence sexuelle. L'année suivante, la manifestation traverse l'Atlantique; des femmes envahissent les rues de Toulouse, en France.

Puis en 1985, le Regroupement québécois des CALACS propose de donner plus de souplesse à l'événement, de mieux illustrer et d'élargir le type d'activités développé regionalement et de mettre l'accent sur la riposte des femmes plutôt que la dénonciation seulement. « **La rue, la nuit, femmes sans peur** » devient donc la journée d'action contre la violence faite aux femmes. Cette journée se veut un moment privilégié pour dénoncer et poser des gestes concrets contre la violence subie par les femmes.

Le troisième vendredi du mois est devenu le rendez-vous annuel contre la violence faite aux milliers de femmes du Canada, des États-Unis et même de l'Europe. Toutefois, pour avoir un plus grand nombre de participantes, la marche aura lieu le troisième mercredi de septembre dans la région de Prescott et Russell.

En 2013, 95 femmes se sont réunies pour la marche à Vankleek Hill. Le 16 septembre 2011, la marche des femmes a attiré 200 participantes à Alfred et le 19 septembre 2012, 125 participantes à Embrun.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Hôpital Général de Hawkesbury

Services généraux offerts

L'Hôpital Général de Hawkesbury (HGH) est un centre hospitalier de 69 lits offrant une gamme variée de services internes et externes à la communauté de Prescott-Russell. Au cours de l'année 2011-2012, 36 549 personnes ont reçu des services médicaux à l'HGH, dont 53 % étaient des femmes.

L'urgence est souvent la porte d'entrée dans le système médical pour les victimes de violence conjugale et d'agressions à caractère sexuel. À travers l'Ontario, ces femmes ont accès à des soins médico-légaux dans 35 centres de soins spécialisés en violence. Malheureusement, la communauté de Prescott-Russell ne bénéficie pas de ces services. Depuis 2010, l'HGH travaille avec ses partenaires communautaires afin d'outiller le personnel du département de l'urgence à répondre aux besoins médicaux des femmes victimes de violence conjugale et d'agressions à caractère sexuel. Depuis 2013, une procédure claire et uniforme, appelée un algorithme, appuie les médecins et le personnel infirmier dans la livraison des soins médicaux et aux renvois aux centres de soins spécialisés régionaux pour femmes et enfants qui désirent obtenir des soins médico-légaux spécialisés. Les personnes doivent se déplacer à Cornwall ou à Ottawa pour accéder à de tels services.

Données 2011-2012

En 2011-2012, 72 agressions ont été identifiées par le personnel médical. Malheureusement, la codification médicale telle qu'elle est conçue actuellement, ne nous permet pas d'identifier le nombre de victimes qui se sont présentées à l'urgence, une personne ayant pu être agressée plus d'une façon.

Le Centre Royal-Comtois

Services offerts

Le Centre Royal-Comtois (CRCC) représente un des cinq programmes communautaires de santé mentale et toxicomanie offerts par l'Hôpital Général de Hawkesbury (HGH). Au CRCC, des services de santé mentale et troubles concomitants bilingues sont offerts aux personnes de 16 ans et plus vivant dans les régions de Prescott-Russell. Il y a 3 points de service soit à Hawkesbury, Casselman et Rockland. L'équipe est composée d'ergothérapeutes, d'infirmières psychiatriques, de psychiatres, de psychologues, de psychothérapeutes et de travailleurs sociaux.

Suite à une demande de service, la clientèle participe à une évaluation des besoins et est aiguillée vers le service approprié au CRCC, à un autre service de santé mentale et toxicomanie de l'HGH ou à une agence de la communauté. Les options du CRCC sont les suivantes : la psychothérapie individuelle et de groupe, des consultations et suivis psychiatriques, la psychopharmacologie, la coordination de cas complexes, le Programme de counseling de Prescott-Russell pour femmes victimes/survivantes d'agressions à caractère sexuel, le Programme pour hommes survivants d'abus sexuel (depuis 2011), le Programme d'évaluation et de stabilisation rapide (depuis 2010) et le Programme d'amélioration de la transition pour la jeunesse (depuis 2012). Les difficultés abordées comprennent diverses problématiques tels la dépression, les troubles bipolaires, l'anxiété, les traumatismes, l'abus sexuel, les troubles de la personnalité, les maladies chroniques avec santé mentale, les troubles concomitants, le deuil, les difficultés interpersonnelles ou liées aux étapes de la vie et autres.

Le Programme de counseling de Prescott-Russell pour femmes victimes/survivantes d'agressions à caractère sexuel est une initiative conjointe pendant les années 80 du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et du ministère des Services sociaux et communautaires pour offrir aux femmes de Prescott-Russell un service spécialisé en agression à caractère sexuel. Pour plusieurs années, ce service était le seul à desservir les femmes victimes d'abus sexuel jusqu'à la naissance du Centre Novas. Le programme offre des services de psychothérapie individuelle et de groupe et participe à de nombreux projets de collaboration et de sensibilisation au sein de la communauté.

Données 2011-2012

Au cours de l'année fiscale 2011-2012, le CRCC a desservi 1 332 personnes vivant des difficultés en santé mentale et/ou troubles concomitants. De ces clients, 284 personnes ont indiqué vivre des difficultés liées à la violence conjugale et/ou des agressions à caractère sexuel, ce qui représente 21 % de l'ensemble de la clientèle. On note que 73 % de ces personnes affectées par la violence sont des femmes et 70 % sont francophones.

Durant la même période, le Programme de counseling de Prescott-Russell pour femmes victimes/survivantes d'agression à caractère sexuel a vu 85 femmes et 6 hommes. La langue préférée de la clientèle est le français à 67 % et l'anglais à 33 %.

Tableau 15 : Nombre de personnes desservies pour la période de 2011-2012

Déterminants	Nombre
Clients qui ont reçu des services en santé mentale et troubles concomitants	1 332
Nombre de clients qui rapportent des difficultés liées à la violence (violence conjugale et agression sexuelle confondues)	284
Sexe	
Femmes	207
Hommes	77
Langue préférée de service	
Français	200
Anglais	82
Autre	1
Inconnu	1
Nombre de clients qui ont reçu des services spécialisés en agression à caractère sexuel	91
Sexe	
Femmes	85
Hommes	6
Langue préférée de service	
Français	61
Anglais	30

Services de toxicomanie de Prescott-Russell

Services offerts

Depuis 2013, les Services de toxicomanie de Prescott-Russell (STPR) fait partie des cinq programmes communautaires de santé mentale et toxicomanie offerts par l'Hôpital Général de Hawkesbury (HGH). Les résidents et résidentes de Prescott-Russell, âgés de 12 ans et plus, aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou de jeu problématique, reçoivent des services thérapeutiques spécialisés dans ces domaines. Les services sont offerts dans trois bureaux satellites, soit à Hawkesbury, Casselman et Rockland. L'équipe, composée de thérapeutes en toxicomanie, soutient des programmes d'évaluation, de références et aussi d'intervention tels Nouveau départ, Programme d'évaluation et de stabilisation rapide, Maman et moi, Programme de logement avec services de soutien, Programme d'amélioration de la transition pour la jeunesse, Programme spécialisé pour les addictions aux opiacés, etc.

Données 2011-2012

Le STPR a desservi 178 personnes vivant des difficultés en toxicomanie au cours de l'année fiscale 2011-2012 dont 40 % était des femmes. La clientèle était majoritairement francophone à 71 %.

Le programme statistique de l'agence ne permet pas d'identifier les clientes aux prises spécifiquement avec des difficultés liées à la violence; par contre, nous pouvons établir un portrait démographique des femmes qui ont consulté les services de toxicomanie en 2011.

Les femmes âgées de 24 ans et moins représentaient le quart des clientes de l'agence. La proportion est identique pour les 25-34 ans. Les femmes entre 35-44 ans représentaient 18 % et les femmes entre 45-54 ans représentaient 26 %. Finalement, les femmes âgées de 55 ans et plus représentaient 6 % des clientes. Trente-huit pour cent des femmes étaient en relation conjugale tandis que 29 % étaient célibataires et le même pourcentage séparées ou divorcées. Seulement 19 % des femmes rapportaient avoir un revenu de leur emploi tandis que plus de la moitié recevaient des prestations gouvernementales. Enfin, 12 % indiquaient n'avoir aucun revenu.

Tableau 16 : Nombre de personnes desservies pour la période de 2011-2012

Déterminants	Nombre
Clients qui ont reçu des services en toxicomanie	178
Sexe	
Femmes	72
Hommes	106
Langue préférée de service	
Français	126
Anglais	52
Statut de relation	
Mariées	27
Célibataires	21
Séparées ou divorcées	21
Inconnues	3
Source de revenu	
Emploi	14
Prestations gouvernementales	40
Aucun revenu	9
Autre ou inconnu	6
Âge (pourcentage)	
12-24 ans	24 %
25-34 ans	25 %
35-44 ans	18 %
45-54 ans	26 %
55 ans et +	6 %

Association canadienne de la santé mentale (filiale Champlain Est)

L'Association canadienne pour la santé mentale est un organisme bénévole œuvrant à l'échelle nationale dans le but de promouvoir la santé mentale de tous et de favoriser la résilience et le rétablissement des personnes ayant une maladie mentale. L'ACSM accomplit ce mandat par la défense des droits, l'éducation, la recherche et les services.

Services offerts

Les programmes de l'ACSM englobent divers aspects dont l'emploi, l'hébergement, l'intervention précoce chez les jeunes, le soutien par les pairs, les services de récréation, les ateliers de réduction du stress et les campagnes d'éducation du public.

De plus, l'ACSM joue un rôle de défenseur des droits afin d'encourager le public à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les services de santé mentale

communautaires ainsi que les lois et les politiques qui ont des répercussions sur ces services. Tous nos projets de santé mentale sont basés sur des principes d'autonomie, de soutien par les pairs et la famille, de participation dans le processus décisionnel, de citoyenneté et d'inclusion dans la vie communautaire.

Données

Aucune donnée n'est disponible dans le cadre de cette recherche.

Lignes d'écoute téléphonique

La Ligne d'appel Fem'aide pour les femmes francophones

Services offerts

Fem'aide est une ligne d'écoute téléphonique de 24 heures pour les femmes francophones cherchant de l'aide, une écoute active et de l'intervention de crise. C'est une ligne locale et provinciale exploitée par le Centre des ressources de l'Est d'Ottawa et la Maison d'amitié et des agences de services de Toronto (OASIS) et de Sudbury.

Données 2011-2012

Les données présentées au tableau 17 décrivent les motifs des appels de femmes des comtés unis de Prescott-Russell.

Tableau 17 : Statistiques d'appels en agression à caractère sexuel
Ligne Fem'aide : Région Prescott-Russell (1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012)

Catégories de situations d'appels	Nombre total pour toutes les localités
Agression sexuelle	644
La personne n'a pas voulu en parler	34
Autres situations de violence	421
Lorsqu'il y a plusieurs situations de violence	55
Violence sexiste (conjugale, amoureuse)	21
Nombre total d'appels	1 175

Assaulted Women Help Line, ligne pour les femmes anglophones et allophones

Quant aux femmes anglophones ou allophones, c'est la Ligne d'urgence provinciale *Assaulted Women Help Line* (Toronto) qui leur vient en aide. <http://www.awhl.org/>

Services offerts

Cette ligne d'urgence offre ses services, 7 jours par semaine, 24 heures par jour, et ce, 365 jours par année dans 154 langues.

Données 2011-2012

Chaque année, cette ligne répond à 49 000 appels en Ontario. Et depuis sa création en 1985, elles ont reçu 729 000 appels.

Les statistiques de l'année fiscale de l'AWHL se terminent le 31 mars 2012 mais elles ne permettent pas de connaître clairement le nombre d'appels provenant de la région ni les motifs de ces appels selon les régions.

Tableau 18 : Appels selon le code régional téléphonique

30 %	905 (ligne sans frais)
26 %	519
23 %	613
15 %	705
5 %	807
1 %	Hors de la province

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : DES RÉALITÉS ET CONTEXTES DIFFÉRENTS

Les différentes recherches sur la violence conjugale et l'agression à caractère sexuelle démontrent que toutes les femmes sont à risque d'être victimes de différentes formes de violence. Ainsi, la violence touche toutes les femmes quel que soit leur âge, leur origine ethnique, leur langue, leur culture, leur race, leur origine nationale, leurs croyances religieuses, leur orientation sexuelle, leur statut économique ou encore leur lieu de résidence.

Cependant, nous devons prendre en considération que la situation des femmes diffère selon le milieu où elles vivent et selon les ressources dont elles disposent.

Dans ce rapport, il n'a pas été possible de présenter la diversité des situations vécues par les femmes. Plusieurs des groupes de femmes qui font face à de multiples obstacles spécifiques et en même temps communs aux autres femmes et filles n'ont probablement pas été suffisamment considérés aux fins de ce rapport. Ainsi, les réalités des femmes âgées, des femmes handicapées, des femmes immigrantes, celles de couleur, des femmes lesbiennes/transgenres, des femmes autochtones sont moins documentées.

Par ailleurs, il s'avère que certaines catégories de femmes sont sous-représentées dans les comtés unis, en terme de nombre ou encore de pourcentage; c'est le cas des femmes immigrantes et réfugiées (1 565 femmes en 2006 soit 4 % de la population féminine de Prescott-Russell) et celles des femmes autochtones (665 femmes en 2006 soit 1,7 % de la population féminine de Prescott-Russell). Plus particulièrement, pour les femmes autochtones, peu d'entre elles s'identifient en tant que telles dans les organismes. Quant aux femmes immigrantes, elles ne semblent pas les fréquenter en nombre.

Par ailleurs, la situation des femmes âgées et les femmes vivant avec des limitations sont documentées ici.

Le point de vue des intervenantes de Prescott-Russell
Doublement ou triplement vulnérables
<i>Des groupes particuliers, des femmes âgées, des femmes ayant un handicap, des femmes lesbiennes ou transgenres sont plus affectées dans les milieux ruraux, qu'elles vivent dans un contexte de violence conjugale ou de la violence sexuelle. Elles sont doublement, voire triplement victimisées.</i>

Des défis
<i>Les défis sont les mêmes en terme de transport, d'accès, de sécurité, de confidentialité, mais comme elles sont doublement, triplement victimisées, elles sont très visibles. Elles deviennent le centre d'attention ce qui en soi, les revictimisent dans ce qu'elles vivent.</i>
Peu nombreuses en milieu rural... peu de services
<i>En milieu urbain, le nombre de femmes qui vivent des situations spécifiques permet parfois de créer des groupes spécifiques, mais en milieu rural, ce n'est pas possible réellement.</i>

Les violences faites aux femmes âgées

Le point sur les recherches et le point de vue des intervenantes de Prescott-Russell

La violence à l'égard des personnes âgées est une réalité particulière si l'on se réfère à la chercheuse Lise Montmigny (2009)⁴². Elles rencontrent des difficultés particulières, hésitent à demander de l'aide. C'est peut-être pourquoi elles sont peu présentes dans les données que nous avons recueillies malgré qu'elles constituent une portion importante de la population des comtés.

Il est même difficile de reconnaître la violence faite aux femmes âgées qu'elle soit conjugale ou sexuelle, car

- L'entourage peut associer les comportements du conjoint à toutes sortes de difficultés liées au vieillissement (la femme est en perte d'autonomie physique, par exemple).
- Ces femmes sont souvent gênées de parler de violence, car elles peuvent accorder de l'importance à l'institution du mariage, à la loyauté envers le conjoint, à l'unité familiale ainsi qu'à la religion.

⁴² CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA VIOLENCE FAMILIALE ET LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (CRI-VIFF), *La violence en contexte conjugal chez les personnes âgées : une réalité particulière.*
http://www.crviff.qc.ca/upload/publications/pub_24102012_131115.pdf

La violence sexuelle envers les femmes âgées est très cachée

En 2009, l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a fait un bilan des connaissances sur la violence sexuelle vécue par les femmes âgées de 60 ans et plus⁴³.

- « 18 % des femmes qui sont violées chaque année sont âgées de 60 ans et plus » (p.13);
- « environ 12,2 % des victimes d'agression sexuelle plus âgées ont été agressées dans leur foyer; 2,4 % dans une résidence pour personnes âgées; 70,7 % dans un centre de soins de longue durée; et 14,6 % au foyer de l'agresseur » (p.13);
- « Une étude auprès de 94 femmes dans des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence au Québec rapporte que 26,6 % d'entre elles étaient aussi violentées sexuellement par leur conjoint ». (p.13)

Les femmes âgées qui ont des limitations sont encore plus vulnérables

Selon la recherche d'Action ontarienne (2009), « les femmes âgées qui ont des limitations fonctionnelles de langage, de cognition ou autres, sont extrêmement vulnérables à cette victimisation ». (p.13)

Les ressources et programmes

Des initiatives porteuses :

Le Centre Novas offre depuis 2012 un programme de huit sessions pour les femmes francophones de 65 ans et plus (offert dans les résidences ou dans des milieux communautaires).

Le Centre Novas travaille au développement de sessions d'autodéfense (sécurité personnelle) pour les femmes de 60 ans et plus, incluant les femmes avec des limitations fonctionnelles.

Groupe d'éducation et de sensibilisation pour les femmes de 65 ans et plus

Cette activité a été développée par l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (Johanne Ouimette) pour répondre à une demande des organismes de femmes. Les services sont de plus en plus demandés par des femmes de plus de 60 ans; ce qui reflète bien le phénomène social de vieillissement de la population. Nous voulions donc faire l'offre de services qui répond aux besoins spécifiques de cette population.

En prévention et sensibilisation, ce groupe présente un bel outil couronné de succès. En 2014, le Centre Novas compte l'offrir au moins 2 fois par année dans différentes communautés géographiques.

⁴³ ACTION ONTARIENNE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2009). *La violence faite aux femmes âgées francophones. Une problématique à cerner, des services en français à offrir*. Rapport de recherche préparé par Françoise CHARRON avec la collaboration de Marie-Luce GARCEAU et Johanne OUIMETTE.
http://aocvf.ca/documents/Une_problematique_a_cerner_web.pdf

INSTINCTS POUR TOUTES

L'objectif de ce programme est de « Créer une communauté de femmes sans peur, confiantes et capables de se défendre et de revendiquer ses droits devant toute forme de violence ».

À l'aide d'un programme de sécurité personnelle testé et adapté aux besoins, le Centre Novas offrira à la communauté de Prescott-Russell, des sessions afin de sensibiliser différents groupes de femmes, souvent oubliées, à la violence à caractère sexuel et leur donneront des outils pour contrer ce genre de violence.

Les groupes cibles sont les femmes de 60 ans et plus et les femmes ayant des limitations fonctionnelles. Ces femmes sont encore plus vulnérables par la situation qui fait qu'elles dépendent souvent d'autres personnes pour des soins ou de l'aide.

Le programme leur permettra d'identifier des situations de violences potentielles, d'acquérir des connaissances pour revendiquer leurs droits et de façon simple et accessible de faire cesser cette situation.

Les violences faites aux femmes ayant des limitations

Le point sur les recherches

Faits saillants au Canada
<i>Situation des personnes handicapées ou ayant des limitations au Canada</i> ⁴⁴
<ul style="list-style-type: none">➤ En 2004, les personnes ayant une limitation d'activité ont affiché un taux de victimisation avec violence, ce qui inclut les agressions sexuelles, les vols qualifiés et les voies de fait, deux fois plus élevé que celui des personnes n'ayant pas de limitation. (p.6)➤ Les personnes ayant une limitation d'activité étaient deux à trois fois plus susceptibles de subir les formes les plus graves de violence conjugale, telles que la violence sexuelle et le fait d'être battues ou frappées, ou encore, d'être menacées à l'aide d'une arme. (p.6)
<i>Des personnes en situation de vulnérabilité dans de nombreuses situations</i>
<ul style="list-style-type: none">➤ « De façon générale, les personnes handicapées sont pauvres et ont un accès limité aux nécessités de base de la vie comme se nourrir, avoir un toit acceptable et abordable. Vivre avec une limitation fonctionnelle occasionne des dépenses additionnelles en termes d'accessibilité physique et de soins de santé ». (AOcVF 2007, p.13)⁴⁵

⁴⁴ STATISTIQUE CANADA (2009). *Victimisation criminelle et santé : Un profil de la victimisation chez les personnes ayant une limitation d'activité ou un autre problème de santé* par Samuel PERREAULT.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2009021-fra.pdf>

⁴⁵ ACTION ONTARIENNE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2007). *L'intégration des femmes d'expression française ayant un handicap : les meilleures pratiques*. Rapport de recherche par Johanne OUIMETTE et Nicole SOUCY.
http://aocvf.ca/documents/Rapport_final_femmes_handicapees_2007_sec.pdf

Les femmes ayant des incapacités sont parmi les femmes les plus vulnérables au Canada à plusieurs égards

L'organisme DAWN-RAFH⁴⁶, un organisme de défense des femmes handicapées, a préparé une fiche synthèse des principales conclusions des recherches touchant les multiples facettes de vulnérabilité des femmes handicapées. Il ressort les conclusions suivantes :

- « Une étude de DAWN-RAFH Canada a démontré que malgré le fait qu'une femme canadienne sur cinq est en situation de handicap, 40 % des femmes en situation de handicap rencontrées rapportent avoir vécu de la violence au cours de leur vie.
- Une autre étude indique que 60 % des femmes en situation de handicap vivront de la violence au cours de leur vie adulte.
- Considérant tous les crimes violents, incluant ceux commis par des conjoints, une étude canadienne démontre que 51 % de femmes en situation de handicap ont été victimes de plus d'un crime violent pendant les 12 mois précédents en comparaison à 36 % des femmes non handicapées.
- Les formes de violence dont sont sujettes les femmes en situation de handicap sont variées et comprennent la négligence, les abus physiques, sexuels et psychologiques ainsi que l'exploitation financière ». (p. 2)

Obstacles à la divulgation de leur situation d'abus

Dans la recherche d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes en 2007, il ressort que les femmes vivant avec des limitations rencontrent plusieurs obstacles quant à la dénonciation de la violence qu'elles peuvent vivre. Certains de ces obstacles sont communs à toutes les femmes en situation de violence conjugale ou d'agression sexuelle, d'autres leur sont plus spécifiques :

- La peur de ne pas être crue;
- Si elle fait partie d'une communauté sourde ou religieuse, elle peut avoir peur d'être expulsée du groupe et ainsi perdre la principale source de leur soutien. (p. 19-20)
- « Les menaces de la part de l'abuseur peuvent empêcher les femmes de dénoncer la violence ». (p. 20)
- « La difficulté à revendiquer leurs droits ou même à reconnaître leurs droits ». (p. 20)

⁴⁶ DAWN-RAFH CANADA. *Les femmes en situation de handicap et la violence*. Consulté le 13 janvier 2014. <http://www.dawncanada.net/main/wp-content/uploads/2013/03/Femmes-en-Situation-de-Handicap-et-la-Violence-Francais-2013.pdf>

Services offerts

Le Phénix

L'organisme **Le Phénix** situé à Alfred a un mandat provincial de représentation francophone des personnes handicapées et plus largement, « le porte-parole de la personne handicapée en ce qui a trait à l'accessibilité, l'intégration, la formation et l'élimination d'obstacles ».⁴⁷

Le Phénix, dans une publication sur la violence envers les personnes handicapées, **C'est assez !**⁴⁸ propose des pistes d'intervention tant auprès des femmes ayant des limitations et victimes de violence qu'auprès des organismes qui offrent des services.

Ainsi pour les femmes, Le Phénix leur propose :

<i>Affronter ses peurs</i>
<ul style="list-style-type: none">➤ Peur de perdre la garde des enfants, de briser les liens familiaux➤ Peur de perdre le soutien financier➤ Peur de perdre des services➤ Peur d'être considérée exigeante, de contribuer aux préjugés sociaux➤ Peur de ne pas être crue➤ Peur d'être humiliée, avoir honte➤ Peur de l'inconnu
<i>Et pour les organismes</i>
<ul style="list-style-type: none">➤ Être accessible au niveau des infrastructures➤ Préparer des cours préventifs en pensant aux personnes handicapées➤ Établir une procédure d'intervention adaptée aux besoins des femmes selon les différentes formes de limitations➤ Croire sur parole les personnes handicapées

⁴⁷ LE PHÉNIX : <http://www.lephenix.on.ca/>

⁴⁸ LE PHÉNIX. *La violence envers les personnes handicapées. C'est assez !* Le Phénix. Alfred (Ontario) 2009.

SONDAGE ÉCLAIR

Pour cette étape de la recherche, nous avons créé un questionnaire à remplir par les femmes qui utilisaient les services des différentes agences membres de la Coalition.

L'outil principal de cette recherche a été adapté à partir du projet de recherche-pilote d'échantillonnage (*Snapshot*) créé par la Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes et mis en place en septembre/octobre 2010⁴⁹. L'outil initial fut utilisé durant une période de cinq jours consécutifs, soit entre le lundi 27 septembre et le vendredi 1^{er} octobre 2010, et le questionnaire a été utilisé dans huit agences d'Ottawa, membres de la Coalition. Un total de 128 personnes⁵⁰ ont rempli le questionnaire.

Les objectifs de cet outil de collecte de données étaient les suivants :

- fournir un portrait plus complet des femmes desservies par les organismes membres de la Coalition;
- comprendre davantage comment les femmes de Prescott-Russell répondent aux incidents de violence et vers quels services elles font appel pour trouver du soutien;
- définir le profil démographique des femmes desservies afin de faire ressortir les obstacles potentiels que les femmes peuvent avoir à surmonter pour obtenir des services et du soutien⁵¹.

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes a demandé aux agences membres de remplir un questionnaire, pour chacune des clientes servies au cours de la période de collecte de données. Ce questionnaire était rempli par une intervenante formée par la Coalition. Mais, contrairement à la collecte des données à Ottawa, le calendrier suivi a été adapté aux réalités de chacune des agences participantes. C'est ainsi que la durée de la collecte de données a été d'une semaine pour la Maison Interlude, mais d'une journée de 24 heures pour l'Hôpital Général de Hawkesbury, ou encore de trois journées pour Valoris pour enfants et adultes de Prescott-Russell ou encore pour Ontario au travail.

Le questionnaire adapté par les membres de la Coalition se trouve à l'annexe 3.

⁴⁹ COALITION D'OTTAWA CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2011). *À l'abri des regards, volume II : Prévalence de la violence faite aux femmes à Ottawa*. COCVFF.

⁵⁰ Dans la recherche à Ottawa, les femmes, enfants et hommes participaient à la collecte des données puisque le programme *New Directions* était un programme sélectionné.

⁵¹ COALITION 2011, p.31

D'autre part, dans les comtés de Prescott-Russell, nous tenions à mieux comprendre la situation des femmes ayant vécu des circonstances de violence. C'est pourquoi nous avons fait le sondage dans toutes les agences membres de la Coalition. Ainsi, les services de santé mentale, comme le Centre Royal Comtois, l'Hôpital Général de Hawkesbury ou encore les bureaux d'aide sociale y ont participé. Et de fait, dans toutes les agences membres de la Coalition, des répondantes ont témoigné d'un présent ou d'un passé de violence.

Le portrait que nous pouvons en faire est donc une description de femmes qui, à un moment ou l'autre de leur vie, ont vécu de la violence. Certaines ont demandé de l'aide et l'ont trouvée; d'autres n'ont fait aucune demande d'aide, les services n'existaient peut-être pas à ce moment-là ou encore, elles n'étaient pas crues. Chose certaine, la violence conjugale, la violence sexuelle en dehors du cadre conjugal sont des formes de violence fréquentes pour les femmes qui utilisent des services sociaux et de santé dans la région de Prescott-Russell.

Ce portrait est cependant celui d'un moment donné, avec un instrument intéressant, un projet pilote, mais comme tout autre instrument de recherche, toute généralisation ou extrapolation est impossible.

L'échantillon original est composé de 120 participantes. Parmi ces 120 participantes, 100 (82,6 %) ont déclaré avoir vécu une ou plusieurs formes de violence. Les statistiques présentées ici ont été produites à l'aide des informations propres à ces 100 participantes qui se sont identifiées comme ayant vécu une ou des formes de violence.

Dans la première partie, nous avons présenté le profil sociodémographique de l'échantillon, avec les caractéristiques habituelles, soit l'âge, la situation familiale et économique de même que le logement et le niveau d'éducation. Lorsque nous avons des données disponibles, nous avons comparé ce profil avec les données du recensement canadien de 2011 pour les communautés de Prescott-Russell.

Dans une deuxième partie, nous avons documenté davantage les types de violence que les femmes ont vécus. Et lorsque cela fut possible, nous avons fait des parallèles avec les données canadiennes sur les enquêtes qui touchent la violence faite aux femmes.

Enfin, nous avons analysé la troisième partie du questionnaire, à savoir, le dernier incident de violence, la relation avec l'agresseur et les services utilisés pour ce dernier épisode de manière plus approfondie.

Données sociodémographiques

Âge

Les participantes sont âgées de 16 à 74 ans. Le groupe des 25-34 ans et celui des 35-44 ans représentent approximativement le tiers ou un peu moins du total (tableau 19).

Attirons l'attention sur un groupe d'âge particulier, celui des 25-34 ans. Dans la population de Prescott-Russell en 2011, le pourcentage de femmes de cette catégorie d'âge est de 10,5 %, mais ici il est de 29,6 %, une surreprésentation importante. Il s'agit d'un groupe très vulnérable, mais aussi d'un groupe qui reçoit davantage de services.

Cette vulnérabilité est aussi documentée dans l'enquête de Statistique Canada de 2009. Ainsi selon cette enquête « (l) les Canadiens de 25 à 34 ans étaient trois fois plus susceptibles que ceux de 45 ans et plus, de dire avoir été agressés physiquement ou sexuellement par leur conjoint au cours des 12 mois précédents ».⁵²

Tableau 19 : Nombre de femmes par catégorie d'âge

Groupe d'âge	Nombre de personnes	%
17-24	10	10,2
25-29	8	8,2
30-34	21	21,4
35-39	11	11,2
40-44	14	14,3
45-49	13	13,3
50-54	12	12,2
55-59	5	5,1
60-64	0	0,0
65-69	3	3,1
70-74	1	1,0
Total	98	100,0

⁵² Les femmes de 25 à 34 ans étaient les plus à risque (graphique 2.2)

Graphique 2.2 Victimes de violence aux mains de partenaires amoureux, affaires déclarées par la police, selon le sexe et le groupe d'âge de la victime, Statistique Canada, 2011. *Mesures de la violence faite aux femmes*, (2013b) tableau 1.6

Langue

La grande majorité des participantes parlent le français, soit 73,7 %. Et, si on ajoute celles dont la langue maternelle est le français et l'anglais, c'est 81,8 % des participantes au sondage qui ont le français comme langue maternelle (tableau 20).

Moins de 20 % des répondantes considèrent l'anglais comme leur langue maternelle, mais ce nombre passe à 24,3 % lorsque l'on considère celles qui indiquent le français et l'anglais.

Les répondantes ayant le français comme langue maternelle sont légèrement plus présentes que les femmes de la région. Ainsi, 66 % des femmes de Prescott-Russell indiquent le français comme langue maternelle.

Tableau 20 : Langues maternelles

	Nombre de personnes	%
Français	73	73,7
Anglais	18	18,2
Français et anglais	8	8,1
Total	99	100,0

Par ailleurs, considérant la langue préférée par les répondantes pour obtenir des services, on peut constater une variation entre la langue maternelle et la langue préférée. En effet, davantage de répondantes indiquent préférer recevoir des services en anglais que le pourcentage de femmes ayant indiqué le français comme langue maternelle. De ce nombre, on peut estimer qu'un certain nombre de francophones préféreraient recevoir leurs services en anglais (tableau 21).

On peut aussi noter que pour les répondantes au sondage, aucune langue maternelle autre que le français et l'anglais n'a été mentionnée.

Cependant, dans la région de Prescott-Russell en 2011, on peut estimer que 1 210 femmes, soit près de 3 %, ont comme langue maternelle une langue non officielle au Canada. Par ailleurs, ces données indiquent également que moins de 30 femmes ne connaissent ni le français ni l'anglais.

Tableau 21 : Langue préférée pour les services

	Nombre de personnes	%
Français	53	53,0
Anglais	37	37,0
Français et anglais	10	10,0
Total	100	100,0

Origine

Très majoritairement, les participantes ont répondu être nées au Canada (97,9 %) et toutes les participantes sauf une ont répondu avoir la citoyenneté canadienne (99/100).

Parmi les participantes, moins de 10 % (8,1 %) ont répondu appartenir à une minorité visible, et 3 % ont répondu être autochtones.

Lieu de résidence

Près de la moitié des répondantes résident à Hawkesbury, et un peu moins du quart dans la région de L'Orignal. Les autres se répartissant presque également en milieu rural et à Rockland (tableau 22).

Tableau 22 : Code postal des femmes desservies

Code postal	Secteur approximatif	Nombre de personnes	%
K6A	Hawkesbury et région	43	43,0
K0B	L'Orignal et région	22	22,0
K0A	Rural-Région de la capitale nationale	17	17,0
K4K	Rockland	10	10,0
Autres		8	8,0
Total		100	100,0

Situation matrimoniale et familiale

Parmi les répondantes, un peu plus de 40 % sont célibataires. C'est une proportion significative⁵³. Et 24,2 % des femmes sont soit mariées, soit en union de fait (tableau 23).

Ces résultats indiquent aussi que près du tiers d'entre elles sont séparées ou divorcées (29,3 %).

Et très largement, les répondantes s'identifient comme hétérosexuelles (93 %).

⁵³ Il n'est pas réellement possible de comparer cette donnée avec les données officielles de Statistique Canada puisque les définitions des termes varient énormément d'un recensement à un autre et même avec les définitions qu'en ont les individus. Pour Statistique Canada, le terme célibataire signifie, jamais marié légalement ni vivant en union libre par défaut, alors que pour de nombreux individus, il peut s'agir d'un statut temporaire.

Tableau 23 : Statut matrimonial

Situation matrimoniale	Nombre de personnes	%
Célibataire	42	42,4
Séparée/divorcée	29	29,3
Mariée	12	12,1
Union de fait	12	12,1
Veuve	4	4,0
Total	99	100,0

Cependant, cela ne signifie pas que les femmes vivent seules. En effet, 40 % d'entre elles vivent seules avec des enfants et 23 % vivent en couple avec ou sans enfants (tableau 24).

Tableau 24 : Situation familiale

Situation familiale	Nombre de personnes	%
Vit chez ses parents	7	7,0
Seule	30	30,0
Seule avec enfant/s	40	40,0
Couple avec enfant/s	15	15,0
Couple sans enfant/s	8	8,0
Total	100	100,0

Les modalités de vie familiale sont ici très différentes si on compare cette composition familiale avec les données régionales qui indiquent que la composition familiale majoritaire est formée de couples pour 86,8 %.

En effet, les données de Prescott-Russell de 2011 dénombrent 25 535 familles de recensement, dont 2 485 parents de sexe féminin soit 9,7 %. Ainsi, très majoritairement, les familles dans Prescott-Russell en 2011 sont formées de couples, soit mariés (66,9 %), soit en union libre (19,9 %) ⁵⁴.

Ces données nous indiquent aussi que les familles monoparentales ayant des femmes qui sont chefs de famille sont très minoritaires dans les comtés, ce qui peut être une source de marginalisation sociale potentielle dans un milieu assez homogène en matière de la structure familiale.

Parmi les femmes qui ont des enfants qui vivent avec elles, environ un tiers d'entre elles en ont un, mais plus de la moitié ont deux enfants avec elles et 12 % en ont trois et plus (tableau 25).

⁵⁴ Données 2011 - soit 17075/25535 et 5080/25535.

Tableau 25 : Nombre d'enfants vivant avec les répondantes

Nombre d'enfants	Nombre de personnes	%
0	44	44,9
1	20	20,4
2	22	22,4
3	7	7,1
4	5	5,1
Total	98	100,0

Conditions de logement

La majorité des répondantes sont locataires, soit 79 % et l'on considère que 21 % sont propriétaires. Les modes locatifs sont variés, majoritairement un logement ou un logement social. Quelques-unes sont pensionnaires, d'autres vivent chez leurs parents (le fait surtout de jeunes filles de moins de 18 ans) ou encore sont en colocation (tableau 26).

On peut considérer que c'est un renversement complet de la tendance générale dans les comtés de Prescott-Russell. En effet, déjà en 2006, dans les comtés unis, les résidents occupaient un logement qu'ils possédaient dans une proportion de 79 %⁵⁵.

Tableau 26 : Conditions actuelles de logement

Conditions de logement	Nombre de personnes	%
Propriétaire	21	21,0
Locataire	57	57,0
Vit chez mes parents	7	7,0
Logement social	6	6,0
Colocataire	5	5,0
Autre	3	3,0
En chambre	1	1,0
Total	100	100,0

Revenus

Un peu plus de 40 % des femmes occupent un emploi à l'extérieur de la maison, mais c'est plus de la moitié qui n'en a pas (tableau 27). Presque autant de femmes travaillent à temps complet qu'à temps partiel.

⁵⁵ 23750/30090 logements occupés - Recensement de 2006.

Tableau 27 : Emploi à l'extérieur de la maison

Emploi à l'extérieur de la maison	Nombre de personnes	%
Non	57	57,0
Oui	43	43,0
Total	100	100,0

La source principale de revenus pour ces répondantes est les transferts gouvernementaux, que ce soit les prestations d'assurance emploi, de retraite ou d'aide sociale, voire les prêts étudiants (tableau 28).

Tableau 28 : Principale source de revenus

Principale source de revenus	Nombre de personnes	%
Prestations gouvernementales	47	50,0
Emploi rémunéré	30	31,9
Autre	17	18,1
Total	94	100,0

Pour un grand nombre d'entre elles, leurs revenus sont de fait faibles ou très faibles. Trente pour cent d'entre elles ont 10 000 \$ et moins par année de revenus et 35 % entre 10 000 \$ et 22 000 \$ annuellement (tableau 29).

Tableau 29 : Revenus

Tranche de revenus	Nombre de personnes	%
Moins de 9 999\$/par année	28	29,5
Entre 10 000\$ et 21 999\$/par année	33	34,7
Entre 22 000\$ et 44 999\$/par année	14	14,7
Plus de 45 000\$/par année	15	15,8
Refuse de répondre	5	5,3
Total	95	100,0

La situation des mères monoparentales est assez critique puisque 28 % d'entre elles ont moins de 10 000 \$ par année et 38 % entre 10 000 \$ et 22 000 \$.

La situation des femmes seules est aussi critique puisque le tiers d'entre elles ont moins de 10 000 \$ (tableau 30).

Tableau 30 : Revenus selon la situation familiale des personnes seules

Tranche de revenus	Seule Nombre de personnes	Seule avec enfant/s Nombre de personnes	Total
Moins de 9 999\$/par année	10	11	21
Entre 10 000\$ et 21 999\$/par année	11	15	26
Entre 22 000\$ et 44 999\$/par année	3	4	7
Plus de 45 000\$/par année	4	8	12
Refuse de répondre	2	2	4
Total	30	40	70

Il est difficile de comparer ces revenus avec les seuils de faibles revenus puisqu'un ensemble de données personnelles nous manquent. Cependant, rappelons que le seuil de faible revenu avant impôt au Canada en milieu rural en 2007 variait de 14 914 \$ pour une personne à 18 567 \$ pour deux personnes et 22 826 \$ pour trois personnes⁵⁶.

Si, déjà en 2007, ces montants étaient considérés par Statistique Canada comme des seuils de faible revenu, en 2013, il faut les considérer comme en dessous des seuils de faible revenu, sachant que 64,2 % des répondantes ont moins de 22 000 \$ par année comme revenus (tableau 29).

Éducation

La majorité des répondantes ont complété leurs études secondaires et plus de 30 % ont un diplôme d'études postsecondaires complétées (collégial 23 % et 7 % universitaire) (tableau 31).

Cependant, lorsque nous considérons un groupe plus spécifique, celui de jeunes femmes de 25 à 34 ans, 28 % des jeunes filles ont terminé des études postsecondaires (tableau 32) comparativement à 63 % des jeunes filles du même groupe d'âge qu'elles dans Prescott-Russell, comme indiqué dans le recensement de 2006.

Tableau 31 : Plus haut niveau d'éducation complété

Plus haut niveau d'études	Nombre de personnes	%
Secondaire non complété	29	29,0
Secondaire complété	26	26,0
Diplôme collégial non complété	13	13,0
Diplôme collégial complété	23	23,0
Diplôme universitaire non complété	2	2,0
Diplôme universitaire complété	7	7,0
Total	100	100,0

⁵⁶ Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2008004-fra.pdf>

Tableau 32 : Plus haut niveau d'éducation complété selon deux groupes d'âge

Plus haut niveau d'études	25 à 34 ans Nombre de personnes	35 à 64 ans Nombre de personnes	Total
Secondaire non complété	8	12	20
Secondaire complété	8	14	22
Diplôme collégial non complété	5	8	13
Diplôme collégial complété	7	14	21
Diplôme universitaire non complété	1	0	1
Diplôme universitaire complété	0	7	7
Total	29	55	84

Il est cependant nécessaire de préciser avant de poursuivre que malgré les conditions économiques difficiles, voire précaires, dans lesquelles vivent les répondantes du sondage, nous ne pouvons conclure que les conditions de pauvreté sont la cause principale de la violence qui leur a été faite.

Les données canadiennes nous permettent aussi de conclure que les facteurs sociodémographiques, comme le revenu du ménage et le niveau de scolarité, avaient peu d'incidence sur le fait d'être victime de violence conjugale. Ainsi, les victimes et les auteurs de violence conjugale n'étaient pas plus susceptibles d'être des diplômés universitaires que des décrocheurs.

Peu importe si les Canadiens appartenaient à la catégorie supérieure ou inférieure de revenu du ménage, la proportion de victimes de violence conjugale se situait entre 1 % et 2 %⁵⁷.

Violences vécues

Nous avons voulu documenter les types de violences vécues par les femmes que ce soit dans la dernière année ou dans leur passé.

⁵⁷ Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/2010000/t006-fra.htm>

Avant de poursuivre, définissons chacune des formes de violence que nous avons voulu documenter⁵⁸ :

« **La violence conjugale** fait référence à la violence physique ou sexuelle, à la violence psychologique ou à l'exploitation financière dans le cadre d'une union maritale ou d'une union de fait actuelle ou antérieure, y compris les relations avec un conjoint du même sexe.

La violence verbale découle la plupart du temps de la violence psychologique; elle consiste en des sarcasmes, des insultes, des hurlements, des propos dégradants et humiliants, du chantage, des menaces ou des ordres intimés brutalement. L'intimidation verbale prépare à la violence physique, crée l'insécurité ou la peur et empêche la conjointe de se soustraire à la situation.

La violence psychologique consiste à dévaloriser l'autre personne; elle se traduit par des attitudes et des propos méprisants, par l'humiliation, le dénigrement, le chantage ou la négligence à son égard. Elle peut aussi prendre la forme d'un isolement imposé par l'homme qui, souvent motivé par la jalousie, interdit à sa conjointe de fréquenter telle ou telle personne ou limite ses déplacements à l'extérieur de la maison.

La violence physique affirme la domination de l'agresseur; elle se manifeste par des coups, des blessures de toutes sortes, allant de la bousculade, la brûlure, la morsure, la fracture jusqu'à l'homicide. Les mauvais traitements physiques sont souvent déguisés en accidents.

L'exploitation financière ou économique se produit lorsque :

- le partenaire défend à la femme de travailler,
- qu'il exerce un contrôle sur son choix de travail,
- qu'il l'empêche de devenir ou de rester autonome au plan financier,
- qu'il lui refuse tout accès à des ressources financières et l'exploite sur le plan financier.

La violence sexuelle porte atteinte à l'intégrité sexuelle de la femme qui la subit.

- Elle dépasse la sexualité elle-même, en ce sens qu'elle vise à dominer l'autre dans ce qu'elle a de plus intime.
- Il s'agit d'agressions sexuelles, de harcèlement, d'intimidation, de manipulation, de brutalité, en vue d'une relation sexuelle non consentie. Certaines femmes consentent à des relations sexuelles dans l'espoir de maintenir la paix et d'éviter la violence.

⁵⁸ Source : les ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale 2002. *Évaluation de la violence contre les femmes, un profil statistique* : p.3. http://www.gov.pe.ca/photos/original/iws_stat_prof_f.pdf

Une femme est victime de **violence spirituelle** :

- lorsqu'on lui interdit de s'adonner aux pratiques religieuses ou spirituelles de son choix,
- qu'on se moque de ses croyances religieuses,
- ou lorsqu'on invoque des croyances religieuses pour justifier le contrôle exercé sur elle. »

Le tableau sur les formes de violence conjugale, présenté ci-dessus, expose dans un ordre bien précis les formes de violence conjugale. Cet ordre est celui que l'on reconnaît comme la forme de l'escalade de la violence conjugale. Les manifestations de violence se présentent généralement de façon progressive, dans une lente escalade difficile à percevoir.

Chez certains couples, la violence commence avec les coups, chez d'autres, elle demeure psychologique ou verbale. Cependant, dans la majorité des cas, la violence s'aggrave avec le temps. Cette escalade peut être rapide ou prendre des mois ou des années.

Il faut se rappeler que dans l'escalade de la violence conjugale, la forme de violence précédente ne disparaît pas lorsque la violence change de niveau.

Et bien que toutes les formes de violence conjugale puissent ne pas être vécues par une femme, ou encore que la violence physique puisse apparaître avant la violence verbale pour les unes et la violence économique pour les autres, généralement, avec l'escalade de la violence, les types de violence s'enchaînent dans un cycle qui pour certaines femmes est sans fin⁵⁹.

Sachant que les répondantes retenues dans le cadre de notre analyse avaient mentionné qu'elles avaient vécu une ou des formes de violence, il apparaît d'emblée que la violence conjugale est l'une des formes de violence la plus répandue puisque nous atteignons une autodéclaration de 84 % de violence conjugale. Par ailleurs, cette forme de violence est encore présente pour 60 % d'entre elles (tableau 33).

⁵⁹ Le cycle de la violence est généralement constitué de quatre phases : climat de tension, agression, justification et réconciliation. Source : PRUD'HOMME, Diane (2011). *La violence conjugale : quand la victimisation prend des allures de dépendance affective! Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 17, n° 1, 2011, p. 180-190. : p.181.

Tableau 33 : Types de violences vécues

	Dans la dernière année		Dans le passé	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
Violence conjugale	60	60,0	84	84,0
Violence verbale	55	55,0	76	76,0
Violence psychologique/ émotionnelle	54	54,0	72	72,0
Violence physique	28	28,0	55	55,0
Violence sexuelle	19	19,0	46	46,0
Violence économique	31	31,0	48	48,0
Violence spirituelle	11	11,0	14	14,0
	Dans la dernière année		Dans le passé	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
Violence dans les fréquentations (25 ans et moins)	10	10,0	43	43,0
	Dans la dernière année		Dans le passé	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
Violence sexuelle	15	15,0	54	54,0
Dans mon enfance	4	4,0	42	42,0
Dans ma vie adulte	15	15,0	35	35,0

C'est ainsi que l'on peut voir que dans la violence conjugale, davantage de femmes ont vécu dans la dernière année des situations de violence verbale (55 %) et de violence psychologique/émotionnelle presque dans les mêmes proportions (54 %). Cependant, le type de violence qui est pourtant le mieux connu dans l'opinion publique et qui est associé à la violence conjugale, soit la violence physique, est moins présent chez les répondantes, soit 28 %. C'est une forme de violence qui s'ajoute généralement aux deux autres formes et qui les suit dans l'escalade de la violence pour près du tiers d'entre elles.

Cette forme de violence a été cependant prégnante à un moment de leur vie pour les répondantes puisque pour plus de la moitié d'entre elles (55 %), c'est une forme de violence qu'elles ont déjà vécue dans le cadre conjugal (tableau 33).

Bien qu'il soit difficile de comparer les données recueillies par l'Enquête sociale générale sur la victimisation au Canada en 2009 (enquête la plus récente), il apparaît que les manifestations de la violence physique sont assez fréquentes pour les femmes canadiennes. Voici quelques-unes des formes de violence physique qu'elles ont vécues :

- 34 % ont déclaré qu'elles avaient été agressées sexuellement, battues, étranglées ou menacées à l'aide d'une arme à feu ou d'un couteau par leur partenaire ou un ex-partenaire au cours des cinq années précédentes;
- 38 % ont été poussées, empoignées, bousculées ou giflées;
- 14 % ont reçu des coups de pied ou ont été mordues, frappées ou frappées avec un objet;
- 15 % ont été menacées d'être frappées ou on leur a lancé quelque chose.

Source : Statistique Canada 2011a p.11⁶⁰

Une forme moins connue de la violence conjugale est la violence économique. Elle est pourtant mentionnée pour près de la moitié des répondantes lorsqu'elles évoquent une situation de violence conjugale dans le passé. Et elle est encore présente pour 31 % d'entre elles puisqu'elles mentionnent cette forme de violence dans la dernière année.

Il est difficile de trouver des données statistiques canadiennes pour connaître la prévalence de la violence conjugale de type économique. Comme elle n'est pas criminalisée en soi, il est encore plus difficile de la déclarer. Cependant, nous pouvons utiliser pour le moment, une donnée en soi assez fiable, voire comparable. Il s'agit, dans ce cas, des déclarations des femmes canadiennes qui se sont réfugiées en maison d'hébergement et qui précisent les motifs pour lesquels elles ont fait appel aux refuges.

Ainsi dans le tableau suivant, ce sont 36 % des femmes qui vivent des situations de violence économique, données assez comparables, mais inférieures aux pourcentages des femmes du sondage dans leur passé (tableau 34).

⁶⁰ STATISTIQUE CANADA (2011a). *La violence familiale au Canada, un profil statistique*, graphique 1.2, p.11.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/85-224-x2010000-fra.pdf>

Tableau 34 : Raisons pour lesquelles les femmes font appel à des refuges, Canada, 15 avril 2010

Raisons	Femmes résidant dans les refuges	
	Nombre	Pourcentage
Violence psychologique	2 998	66,0
Violence physique	2 440	53,0
Menaces	1 809	40,0
Exploitation financière	1 791	39,0
Harcèlement	1 259	28,0
Violence sexuelle	1 139	25,0

Source : Statistique Canada 2011b p.24⁶¹.

Une des formes de violence conjugale reconnue plus tardivement, mais très présente pour les répondantes, c'est la violence spirituelle. En effet, elle est mentionnée par 11 % d'entre elles avec peu de variations entre leur passé et la dernière année.

La violence conjugale comme mentionnée précédemment est vécue dans un cycle où s'enchaînent plusieurs formes de violence.

Ainsi, au moins la moitié des femmes ont vécu dans la dernière année, au moins deux formes de violence, soit la violence verbale et la violence psychologique/émotionnelle. Et ce pourcentage atteint près des deux tiers des répondantes lorsqu'elles évoquent leur passé (tableau 33).

Par ailleurs, la moitié d'entre elles en ont vécu trois, soit la violence verbale, psychologique et physique dans leur passé.

Et c'est plus du quart (27 %) qui ont vécu, dans le passé, cinq (5) formes ajoutant la violence sexuelle et économique aux trois autres formes (tableau 35). On peut parler à juste titre d'escalade de violence.

⁶¹ STATISTIQUE CANADA (2011b). *Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2010*, Juristat, Tableau 6, p.24.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11495-fra.pdf>

Tableau 35 : Formes de violence conjugale multiples

	Dernière année	Historique
	Nombre de personnes	Nombre de personnes
Verbale, psychologique/émotionnelle	51	68
Verbale, psychologique/émotionnelle, physique	25	48
Verbale, psychologique/émotionnelle, physique, sexuelle	9	34
Verbale, psychologique/émotionnelle, physique, sexuelle, économique	7	27
Verbale, psychologique/émotionnelle, physique, sexuelle, économique, spirituelle	5	11

Dans ce sondage, la violence sexuelle est mentionnée très fréquemment. Elle prend des formes très variées : elle peut être conjugale, avoir été vécue dans un cadre non conjugal ou encore faire référence à de l'agression sexuelle dans l'enfance.

Ainsi dans le cadre conjugal, dans le passé pour 46 % des répondantes ou dans la dernière année, pour 19 % des répondantes, elles ont vécu de la violence sexuelle. Elle se présente aussi dans un cadre non conjugal, dans le passé de 35 % des répondantes. Et enfin, dans l'enfance, l'agression sexuelle dans le cadre familial ou par un ami ou une personne en autorité pour 42 % des répondantes.

Par ailleurs, dans le cadre de notre sondage, pour plusieurs des répondantes, ces violences sexuelles sont survenues à différents moments de leur vie, et elles ont vécu des épisodes multiples, de l'enfance à leur vie adulte et dans leur relation de couple.

Ces données sont assez dramatiques, et l'on peut estimer que ce n'est que la pointe de l'iceberg, sachant qu'en fait, la violence sexuelle ou encore les agressions sexuelles sont le plus souvent sous-déclarées. En effet, mentionnons seulement à titre d'information, les informations synthétisées par la Division des affaires juridiques et sociales dans ses notes dans le bulletin la *Colline Parlementaire* qui fait ressortir avec inquiétude cette sous-déclaration.

Selon les données de l'ESG de 2009, 53 % des femmes âgées de 15 ans et plus qui déclarent avoir été agressées sexuellement par leur conjoint ou leur partenaire au cours des douze mois précédents précisent que la police en a été avertie, comparativement à 10 % dans les cas mettant en cause des personnes autres que des conjoints ou des partenaires⁶².

⁶² PUBLICATION DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (2013). *Agressions sexuelles : sous signalement et faible taux de condamnation*, Division des affaires juridiques et sociales, par Julia NICOL, le 17 avril 2013. Note de la Colline n° 2013-16-F. <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2013-16-f.htm>

On y indique aussi que plusieurs raisons peuvent expliquer cette sous-déclaration dont la honte, la peur de ne pas être crues ou encore le manque de confiance dans les systèmes policier et judiciaire.

Les victimes ont fourni différentes raisons expliquant leur décision de ne pas demander l'aide de la police : la honte, la crainte de représailles et la peur de ne pas être crues ou de se voir reprocher ce qui est arrivé. Certaines estimaient que l'agression n'était pas suffisamment grave ou qu'il s'agissait d'un problème personnel. Enfin, d'autres pensaient que la police ou le système judiciaire ne pourrait ou ne voudrait rien faire⁶³.

Source : <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2013-16-f.htm>

Ce manque de confiance dans le système judiciaire est toutefois confirmé par le nombre très élevé de plaintes non fondées. Un système de double standard pour ce type de crime qui touche même la crédibilité de la victime est en cause.

Au sein de sept corps de police de l'Ontario⁶⁴, de 2 à 34 % des plaintes pour agression sexuelle ont été jugées non fondées. Quel que soit le pourcentage, ce taux était nettement supérieur dans le cas des agressions sexuelles, par comparaison avec tout autre crime, dans les six corps de police qui possédaient des données comparatives.

Des études montrent que les victimes peuvent paraître moins crédibles dans des situations qui ne correspondent pas au stéréotype de l'agression sexuelle, soit un acte violent commis par un inconnu contre une femme « vertueuse » qui a vigoureusement résisté. Quant à la violence sexuelle subie dans l'enfance, les données du sondage sont très élevées. Sachant que ce crime est le plus souvent sous-déclaré à la police ou encore aux services de protection de l'enfance, les estimations sont difficiles⁶⁵.

À titre d'exemple, une étude menée en Ontario a démontré que seulement 8 % des victimes d'agression sexuelle avaient rapporté l'événement aux services de protection de la jeunesse (MacMillan & al., 2003). Par conséquent, il est difficile d'estimer avec justesse le nombre réel de victimes d'agression sexuelle dans une

⁶³ Publication de recherche de la bibliothèque du Parlement (2013). *Agressions sexuelles : sous-signalement et faible taux de condamnation*, Division des affaires juridiques et sociales, par Julia Nicol, le 17 avril 2013. Note de la Colline n° 2013-16-F. <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2013-16-f.htm>

⁶⁴ Le taux de « plaintes non fondées », c'est-à-dire le pourcentage de plaintes où la police conclut qu'aucune infraction n'a été commise, varie grandement d'un corps de police à l'autre dans le cas des plaintes pour agression sexuelle. D'aucuns jugent que ce taux est peu fiable.

Source : <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2013-16-f.htm>

⁶⁵ C'est environ un homme sur 10 (9,7 %) et près d'une femme sur quatre (22,1 %) au Québec qui rapportaient en 2006 avoir vécu au moins un incident d'agression sexuelle avec contact avant l'âge de 18 ans, représentant 16 % de la population québécoise. En 2008, 43 cas par 100 000 enfants pour l'ensemble du Canada. Source : [ÉIQ-2008, ÉCI-2008](#)

société, ainsi que les fluctuations annuelles du taux d'incidence de cette problématique. Source : <http://revasquebec.org/fr/documents/augrecenteincidasq.pdf>

Un faible nombre de ces sévices sont signalés à la police, mais de ceux-ci ce sont surtout les filles qui en sont victimes, et ce, peu importe leur âge.

En 2009, le taux d'infractions sexuelles aux mains de membres de la famille qui sont venues à l'attention de la police était quatre fois plus élevé chez les filles que chez les garçons. On observe des taux plus élevés de violence sexuelle contre les filles, et ce, quel que soit l'âge des victimes⁶⁶.

Dernier épisode de violence

Dans le sondage, nous avons interrogé plus longuement les femmes sur le dernier incident de violence qu'elles avaient vécu.

Types de violence

Nous pouvons constater que les formes de violence conjugale du dernier incident sont différentes lorsque les violences sont dans un passé récent, plus d'une année que dans le passé. En particulier, la violence sexuelle est moins présente de même que la violence physique (tableau 36).

Le dernier épisode de violence qu'elles vont davantage documenter permet de mieux comprendre la relation avec l'abuseur de même que les services auxquels elles ont eu recours pour demander de l'aide mais aussi pour se mettre en sécurité.

**Tableau 36 : Dernier incident de violence –
Types de violences vécues et moment de l'événement**

	Actuel	Dernière année	Historique
	Nombre de personnes	Nombre de personnes	Nombre de personnes
Violence verbale	8	19	18
Violence psychologique/ émotionnelle	6	25	16
Violence physique	3	10	18
Violence sexuelle	3	7	14
Violence économique	0	1	9
Violence spirituelle	0	1	2

⁶⁶ 113 par rapport à 28 pour 100 000 enfants et jeunes (tableau 2.3).

Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/85-224-x2010000-fra.pdf>

Dans un premier temps, l'agresseur était le plus souvent, un ex-conjoint, ex-mari ou ex-petit ami soit 41,6 % (tableau 37). Ces données sont cohérentes avec le fait que la majorité des femmes sont célibataires au moment de l'enquête et que la majorité des répondantes font référence à un épisode de plus de 30 jours ou encore de plus d'une année.

Cependant, c'est plus du tiers d'entre elles dont l'agresseur est le conjoint, ami ou partenaire actuel.

Tableau 37 : Relation avec l'abuseur lors du dernier incident

	Nombre de personnes	%
Ex-conjoint	24	25,0
Petit ami	17	17,7
Conjoint actuel	12	12,5
Ex-mari	8	8,3
Ex-petit ami	8	8,3
Mari actuel	7	7,3
Membre de la famille	7	7,3
Ami	7	7,3
Autre	4	4,2
Parent	1	1,0
Inconnu	1	1,0
Total	96	100,0

Lorsque la répondante décrit le dernier épisode de violence, et qu'elle décrit la relation avec ce dernier, elle devait aussi nous mentionner si ce dernier avait une histoire de violence. Pour ces dernières, plus de la moitié d'entre elles déclarent que leur agresseur avait un passé de comportements violents (tableau 38).

Tableau 38 : L'abuseur a une histoire de violence

Histoire de violence	Nombre de personnes	%
Oui	53	53,0
Non	34	34,0
N/d	13	13,0
Total	100	100,0

Ressources utilisées

Dans les situations de violence conjugale, un nombre important de femmes ont eu recours aux services policiers, soit près de la moitié d'entre elles. Et parmi celles-ci, un peu plus de la moitié des agresseurs ont été arrêtés et dans plus des deux tiers des cas, des accusations ont été portées (tableau 39).

Tableau 39 : Signalement à la police

	Nombre de personnes	%
Police contactée	49	49,0
Arrestations (/49)	28	57,1
Accusations portées (/49)	32	65,3

Ces données sont supérieures aux données canadiennes, où le taux de signalement à la police est moins élevé, soit 30 % en 2009, moins qu'en 2004 où il était de 36 %⁶⁷. Cependant, le signalement à la police est souvent en fonction de la gravité des blessures.

Dans le tableau 40, on peut remarquer que dans 34 % des situations, les femmes avaient subi des blessures physiques et dans la moitié des cas, des soins médicaux avaient été requis.

Notons aussi qu'outre les blessures physiques, les femmes soulignaient qu'elles avaient, à la suite du dernier épisode, besoin d'un soutien psychologique, et ce, pour plus de 76 % d'entre elles.

Enfin, notons que les femmes qui ont des enfants ont sollicité du soutien pour leurs enfants à la suite du dernier épisode de violence qu'elles avaient vécu.

Tableau 40 : Blessures physiques et soutien psychologique

	Nombre de personnes	%
Blessures physiques	34	34,0
Traitement médical requis	17	50,0
Soutien psychologique requis	76	76,0
Soutien sollicité pour les enfants	30	30,0 ⁶⁸

⁶⁷ STATISTIQUE CANADA (2013b). *Mesure de la violence faite aux femmes, tendances statistiques*, sous la direction de Maire SINHA. p.10.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766/11766-4-fra.htm#a1>

⁶⁸ Notons que 30 des 54 répondantes ayant déclaré vivre avec des enfants.

Outre les services policiers, les femmes utilisent de nombreux services à leur disposition dans Prescott-Russell.

Comme dans les enquêtes canadiennes, la plupart des femmes dévoilent leur situation à des membres de leur famille ou à des amis. Ainsi, 56 % des répondantes de notre sondage ont cherché de l'appui auprès d'un membre de leur famille ou d'amies ou d'amis (tableau 41).

Tableau 41 : Services

Services	Nombre de personnes	%
Amis/amies/famille	56	56,0
Police (PPO)	36	36,0
Maison d'hébergement/de transition (MIH)	32	32,0
Services de santé mentale (CRCC, CCSMP-R-Rockland, CSC Estrie, Service de crise, Valoris)	32	32,0
Ressources communautaires (ACSM, Valoris)	31	31,0
Centre médical/médecin de famille	30	30,0
Services psychologiques (CRCC/Rockland/L'Estrie, thérapeutes en privé)	18	18,0
Aide sociale (Ontario au travail)	18	18,0
Programmes d'aide aux victimes et aux témoins (PAVT – à la cour)	17	17,0
Hôpital	14	14,0
Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes (SOAIV)	13	13,0
Services de logement d'urgence/social	11	11,0
Centre d'aide pour les agressions sexuelles (Centre NOVAS, Ligne Fem'aide)	10	10,0
Services pour les victimes d'actes criminels	8	8,0
Prêtre, pasteur ou autre autorité/communauté religieuse	7	7,0
Services de toxicomanie	5	5,0
Autres	4	4,0
Aucune	3	3,0

Bien que les comparaisons puissent être difficiles entre les enquêtes, ce serait plus de 80 % des femmes canadiennes victimes de violence conjugale qui en aurait parlé à leur famille ou ami comme source de soutien. Ainsi,

Les femmes ont souvent recours à des sources autres que le système de justice pénale à la suite d'une expérience de victimisation. Ainsi, huit femmes sur dix qui ont été victimisées par leur conjoint ont parlé de l'incident à des membres de

leur famille, à des amis ou à une autre source de soutien informel. (...) La famille et les amis ou les voisins étaient les sources les plus communes de soutien informel pour les femmes, peu importe que l'incident ait été commis par le conjoint ou par une autre personne⁶⁹.

Est-ce que l'on pourrait penser que le dévoilement ou la recherche de soutien informel de la part d'un membre de sa famille est plus difficile en milieu rural ou même dans la région pour les femmes victimes de violence conjugale ?

Mais plus généralement, les femmes ont utilisé les divers services sociaux régionaux. À peu près dans les mêmes proportions soit le tiers d'entre elles ont eu recours aux maisons d'hébergement, aux services de santé mentale, et à diverses ressources communautaires.

Les femmes utilisent souvent plus d'une ressource, que ce soit les services de soutien pour les témoins (13 %), les services offerts aux victimes d'actes criminels (8 %) ou encore des services pour s'assurer de reprendre une vie sans violence par des demandes de logement social (11 %) ou l'aide sociale et la recherche d'emploi (18 %). Ajoutons que seulement 3 % des femmes n'ont fait appel à personne à la suite du dernier incident de violence. Est-ce qu'elles réussissent à résoudre la situation par elles-mêmes ou sont-elles complètement isolées, on ne saurait conclure.

Plus généralement, c'est proportionnellement autant les répondantes du sondage que les femmes ayant répondu à l'Enquête sociale générale de 2009 qui ont utilisé les ressources des services sociaux et communautaires.

Les femmes, victimes de violence, peuvent avoir recours à une variété de services sociaux, tels que : des conseillers, des lignes d'écoute téléphonique, des centres communautaires, des refuges, des centres d'aide aux femmes et des groupes de soutien. Selon les résultats de l'ESG de 2009, 38 % des femmes qui ont été victimisées par leur conjoint ont fait appel à un service social. Les femmes victimisées se sont, le plus souvent, tournées vers des conseillers ou des psychologues (32 %). Au nombre des services les plus souvent utilisés par les femmes venaient ensuite les centres d'aide ou les lignes d'écoute téléphonique, et les centres communautaires ou familiaux; le taux combiné s'établissait à 26 %⁷⁰.

⁶⁹ STATISTIQUE CANADA (2013b). *Mesure de la violence faite aux femmes, tendances statistiques*, sous la direction de Maire SINHA. p.93.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766/11766-4-fra.htm#a3>

⁷⁰ STATISTIQUE CANADA (2013b). *Mesure de la violence faite aux femmes, tendances statistiques*, sous la direction de Maire SINHA. p.109. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766/11766-4-fra.htm#a3>

L'utilisation des divers services sociaux régionaux par les femmes ayant vécu des situations de violence conjugale, de violence sexuelle ou encore de violence dans leurs fréquentations lorsqu'elles avaient moins de 25 ans, nous laissent croire que ces services doivent avoir en place un accueil spécialisé et formalisé pour prendre en considération leurs conditions ainsi que celles de leurs enfants, et ce, dans toutes les dimensions de leur vie.

Limites de l'étude

Il faut rappeler qu'une des limites importantes de ce sondage, c'est qu'il est difficile, voire impossible, d'éviter le double comptage dans les données fournies par les agences. Il se pourrait que les femmes aient rempli le questionnaire plus d'une fois dans les différentes agences où elles se seraient rendues. Cette contrainte méthodologique implique que la généralisation est encore moins possible. Et, par conséquent, les comparaisons avec d'autres données sont très exploratoires, et ce, tant pour les données canadiennes que pour les données régionales.

Cependant, pour chaque organisme qui reçoit les femmes aux prises avec des situations de violence, ce sont ces conditions de vie qui constituent leur trame de vie quotidienne.

La Coalition de
Prescott-Russell pour
ÉLIMINER
LA VIOLENCE
faite aux **FEMMES**



Prescott-Russell
Coalition to
END VIOLENCE
TOWARDS
WOMEN

Recommandations

UNE RÉALITÉ QU'ON NE PEUT IGNORER :

**Portrait régional des violences faites aux femmes
des comtés de Prescott-Russell
et les services communautaires disponibles
pour les femmes et les familles**

Juin 2014

RECOMMANDATIONS

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes fonde beaucoup d'espoir dans le travail de toute la communauté de Prescott-Russell pour éradiquer les violences faites aux femmes. La participation à cette recherche de tant d'organismes sociaux et communautaires est un indice très positif de cet engagement auquel s'ajoute la déclaration du Conseil de la Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell le 6 décembre 2013 pour faire de cette journée, une journée de la non-violence dans les comtés de Prescott-Russell.

Cependant, il reste du travail à accomplir afin de briser les mythes et les secrets qui entourent les violences faites aux femmes et aux filles dans les comtés unis de Prescott-Russell. Les femmes et les filles ont droit de vivre dans un environnement sans violence, c'est un de leurs droits les plus légitimes et qui leur garantit l'égalité dans la société.

La Coalition entend dans les prochaines années répéter cet exercice pour connaître le portrait des violences faites aux femmes et aux filles et d'en mesurer les avancées. Pour ce faire, elle aura besoin de pouvoir continuer à compter sur l'appui des organismes.

- Il serait donc essentiel que les groupes membres de la Coalition se dotent d'outils méthodologiques communs et mis à jour annuellement afin de dresser ce portrait le plus rapidement possible. Déjà dans cet exercice, plusieurs organismes ont pris la mesure du manque de données afin de dépister, reconnaître et desservir plus adéquatement les femmes et les filles victimes de violence dans les comtés unis et déjà certains d'entre eux ont choisi d'être davantage systématiques.

Les membres de la Coalition ont aussi pris la mesure des difficultés que les femmes et les filles rencontrent dans leurs démarches pour vivre sans violence. L'accès aux ressources dans la communauté reste un problème incontournable pour les femmes et les filles. Bien que le manque de transport ne soit pas le seul, il en est en grande partie responsable. L'isolement des femmes et des filles lié à la violence a été suffisamment documenté dans les recherches, mais le manque de transport ne fait qu'aggraver la situation. Quelques organismes tentent de pallier cet obstacle. Certaines initiatives communautaires comme celle de la Maison Interlude, *Main dans la main*, un réseau de bénévoles offrant du transport aux femmes pour se rendre à leurs rendez-vous, est une petite goutte d'eau dans la mer de besoins. Cependant, dans les comtés, nous sommes loin d'avoir une solution viable.

- La Coalition reconnaît l'urgence de trouver une solution aux problèmes de transport et de travailler en concertation avec les divers paliers de gouvernement des comtés unis. Et cette solution devrait être envisagée non seulement pour avoir accès aux services d'urgence ou de suivi, mais aussi pour que les femmes et les filles se dotent des outils pour avoir une réelle solution de rechange à la violence comme l'accès à des études post-secondaires, ou professionnelles, et l'accès au marché de l'emploi salarié.

La Coalition s'engage aussi à développer des actions concrètes à partir des besoins identifiés dans la recherche.

- Ainsi, la Coalition entend étudier davantage la question de la double mise en accusation, de l'accueil et du suivi des plaintes auprès des services policiers tant pour la violence conjugale que la violence sexuelle.
- La Coalition entend aussi à avoir un engagement plus concret et permanent en termes de l'implantation des programmes de prévention dans les conseils scolaires des comtés.
- Les changements récents dans les programmes pour les conjoints violents, comme celui de la diminution du nombre de semaines de l'intervention, méritent d'être évalués à l'aune de leur efficacité dans les prochaines années.
- Et enfin, le financement des programmes contre la violence faite aux femmes et aux filles au sein des différents organismes doit être assuré de manière permanente.

La Coalition entend aussi poursuivre le travail de concertation entre les différents organismes socio-communautaires.

- Elle entend ainsi consolider la Coalition afin de s'assurer du meilleur aiguillage des femmes et des filles vers les ressources les plus utiles.
- Elle considère aussi d'inviter de nouveaux partenaires à se joindre à la Coalition afin de pouvoir offrir davantage de services orientés vers les besoins des femmes et des filles victimes de violence conjugale et sexuelle.
- Et enfin, la Coalition considère que les organismes membres doivent travailler à intégrer davantage les problématiques de la violence faite aux femmes et aux filles dans leur mandat respectif que ce soit en termes de santé mentale, de toxicomanie, d'employabilité ou même de logement. La connaissance de ces problématiques touchant les violences faites aux femmes est essentielle dans l'accueil des femmes et des filles, mais aussi dans le suivi qui leur est offert. L'objectif étant d'atteindre une vision intégrée des problématiques et des services.

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 :** Organismes membres de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes
- Annexe 2 :** Lettre de présentation aux organismes – Demande de participation
- Annexe 3 :** Sondage éclair – Formulaire de consentement et de collecte des données

Annexe 1

Organismes membres de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes

- ▶ Association canadienne pour la santé mentale (filiale Champlain Est)
- ▶ Bureau du Procureur de la Couronne
- ▶ Centre Novas – CALACS francophone de Prescott-Russell
- ▶ Cour de justice de l’Ontario – L’Orignal
- ▶ Hôpital Général de Hawkesbury
 - ▶ Centre Royal Comtois
 - ▶ Services de toxicomanie de Prescott-Russell
- ▶ Maison Interlude
- ▶ Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels
- ▶ Police provinciale de l’Ontario – Détachement de Hawkesbury
- ▶ Police provinciale de l’Ontario – Détachement de Russell
- ▶ Programme d’aide aux victimes et aux témoins
- ▶ Services sociaux de Prescott-Russell
- ▶ Services aux victimes Prescott-Russell
- ▶ Valoris pour enfants et adultes de Prescott-Russell

Annexe 2

Lettre de présentation aux organismes – Demande de participation



Le 5 octobre 2012

Madame

Madame,

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes désire connaître davantage l'ampleur et les besoins des femmes qui vivent des situations de violence dans les comtés. C'est pourquoi elle mène actuellement un ambitieux projet de collecte de données. Ce projet s'étendra sur une période d'un an commençant en septembre 2012 et se terminant avec la publication d'un rapport sur la situation de la violence faite aux femmes dans les comtés à l'automne 2013.

Ce projet comporte deux étapes cruciales de collecte des données. La première d'entre elles consiste à colliger les données que votre organisme détient déjà sur les situations de violence conjugale, familiale ou sexuelle pour les années 2011 et 2012. La seconde étape quant à elle consiste à colliger des données originales auprès de votre clientèle durant une courte période à l'aide d'un questionnaire commun à toutes les ressources régionales participantes.

Un projet de ce type a été mené avec succès en 2011 par la *Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes* ainsi que dans la région de Niagara. Votre participation à ce projet de recherche est essentielle afin de mieux saisir les besoins des femmes aux prises avec des situations de violence. Nous pourrions ainsi mieux identifier les obstacles potentiels et les défis que les femmes ont à surmonter pour obtenir des services et du soutien, et ce, à l'aide du profil démographique défini dans le sondage éclair.

Votre contribution pour chacune des deux étapes de collecte des données est différente. Dans la première étape, ce sont des données que vous avez déjà colligées touchant la violence conjugale et la violence sexuelle touchant les femmes pour l'année 2011 et l'année 2012, en date du 31 mars respectivement, que nous aimerions que vous nous transmettiez. Nous aimerions obtenir ces données avant la fin du mois de mars 2013.

Pour la deuxième étape, nous avons préparé un sondage éclair qui devrait être rempli par **chacune des clientes** servies en personne ou au téléphone au cours de la semaine *entre le 19 et le 23 novembre 2012*. Le temps pour administrer le sondage éclair devrait être d'environ 15 minutes par personne. À la fin de la semaine, les questionnaires seront recueillis pour ensuite être analysés par l'équipe de recherche de la Coalition. Au préalable, les participantes-enquêtrices de chacune des agences participantes devront participer à une formation sur l'utilisation du questionnaire éclair, formation qui aura lieu le 5 novembre 2012 de 9 h à 12 h. Enfin, nous avons joint à cette lettre, la version du sondage éclair.

La publication du rapport sur l'état de la situation de la violence faite aux femmes dans les comtés ainsi que des services les accompagnant devraient aussi permettre de faire connaître davantage les services offerts dans le comté.

Veuillez nous faire connaître votre intérêt pour ce projet en communiquant avec Rachel Lamoureux au 613-632-9963 avant le 22 octobre 2012.

Nous vous remercions de votre attention.

Sylvie Bisson,
coprésidente

Chantal Tremblay,
coprésidente

Annexe 3

Sondage éclair - Formulaire de consentement et de collecte de données



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Date : _____

Formulaire no : _____

La Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes recueille actuellement des données afin de mieux comprendre comment les femmes dans les comtés de Prescott-Russell donnent suite aux incidents de violence et quels sont les services auxquels elles font appel pour trouver du soutien.

Les informations recueillies permettront d'améliorer les services actuellement offerts dans les comtés.

Vous êtes libre de répondre à toutes les questions ou vous pouvez choisir de répondre à certaines questions seulement. Vos réponses demeureront confidentielles.

Êtes-vous d'accord de répondre à ce bref questionnaire qui durera environ 15 minutes ?

Oui, je consens _____
(Signature de la femme interviewée)

Oui, je consens _____
(Consentement verbal donné par **téléphone**)

Non, je refuse _____
(Signature de la femme interviewée)

FORMULAIRE DE COLLECTE DES DONNÉES

Date : _____

Formulaire no : _____

Commençons par quelques questions générales.

Quel est votre âge?	
Quels sont les trois premiers indicatifs de votre code postal?	
Quelle est votre situation matrimoniale?	Célibataire <input type="checkbox"/> Mariée <input type="checkbox"/> Union de fait <input type="checkbox"/> Séparée/divorcée <input type="checkbox"/> Veuve <input type="checkbox"/>
Quelle est votre situation familiale?	Seule <input type="checkbox"/> Seule avec enfant-s <input type="checkbox"/> _____ (nombre d'enfants) Couple avec enfant-s <input type="checkbox"/> _____ (nombre d'enfants) Couple sans enfant <input type="checkbox"/>
Êtes-vous ...	Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Colocataire <input type="checkbox"/> Vis chez mes parents <input type="checkbox"/> En chambre <input type="checkbox"/> Logement social <input type="checkbox"/> Maison d'accueil <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Quel est votre pays de naissance?	
Quel est votre statut au Canada?	Canadienne <input type="checkbox"/> Résidente permanente <input type="checkbox"/> Réfugiée <input type="checkbox"/> En attente de statut <input type="checkbox"/>
Quelle est votre langue maternelle?	
Quelle est votre langue préférée?	Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/>
Appartenez-vous à une minorité visible?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Êtes-vous autochtone?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Quelle est votre orientation sexuelle?	
Quel est votre plus haut niveau d'études?	Secondaire non complété <input type="checkbox"/> Secondaire complété <input type="checkbox"/> Études collégiales complétées <input type="checkbox"/> non complétées <input type="checkbox"/> Diplôme universitaire complété <input type="checkbox"/> non complété <input type="checkbox"/>
Actuellement, êtes-vous employée à l'extérieur de la maison?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Occupez-vous un emploi?	à temps complet <input type="checkbox"/> à temps partiel <input type="checkbox"/>
Dans quelle tranche de revenus vous situez-vous?	<input type="checkbox"/> Moins de 10 000\$/par année <input type="checkbox"/> Entre 10 001\$ et 22 000\$/par année <input type="checkbox"/> Entre 22 001\$ et 45 000\$/par année <input type="checkbox"/> Plus de 45 001\$/par année <input type="checkbox"/> Refuse de répondre
Quelle est votre principale source de revenus?	<input type="checkbox"/> Emploi rémunéré <input type="checkbox"/> Prestations gouvernementales

Nous aimerions savoir si vous avez déjà vécu une ou plusieurs de ces formes de violence.

Formes de violence vécues	Dans la dernière année		Dans le passé	
	Oui	Non	Oui	Non
VIOLENCE FAITE AUX FEMMES				
Violence verbale				
Violence psychologique/émotionnelle				
Violence physique				
Violence sexuelle				
Violence économique				
Violence spirituelle				
MES ENFANTS ONT ÉTÉ TÉMOINS/ EXPOSÉS À LA VIOLENCE DE MON AGRESSEUR				
VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS (à l'adolescence – jeune adulte)				
VIOLENCE SEXUELLE				
Dans mon enfance				
Dans ma vie adulte				

Pouvez-vous nous parler du dernier incident de violence (le plus récent) ?

Formes/types de violence (la/les nommer)	
Date de l'incident de violence (mois ou année)	

Quelle était votre relation avec l'agresseur (à propos du dernier incident de violence) ?

Quel lien aviez-vous avec l'agresseur?	Conjoint actuel	<input type="checkbox"/>	Mari actuel	<input type="checkbox"/>	Petit ami	<input type="checkbox"/>
	Ex-conjoint	<input type="checkbox"/>	Ex-mari	<input type="checkbox"/>	Ex-petit ami	<input type="checkbox"/>
	Un membre de ma famille	<input type="checkbox"/>	Parent	<input type="checkbox"/>	Frère-sœur	<input type="checkbox"/>
	Ami	<input type="checkbox"/>	Autre _____			
	Inconnu	<input type="checkbox"/>				
Quelle est ou a été la durée de la relation (si pertinent mois/année)?						
L'agresseur a-t-il une histoire de violence?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>				
La police a-t-elle été contactée?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>				
Une arrestation a-t-elle eu lieu?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>				
Des accusations ont-elles été portées?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>				

À propos de ce dernier incident de violence, pouvez-vous nous dire si vous avez reçu du support ?

Assistance/soutien recherchés...	OUI	NON	Commentaires (si mentionnés)
Aviez-vous des blessures physiques?			
Un traitement médical était-il requis/l'avez-vous demandé?			
Un soutien psychologique était-il requis/l'avez-vous demandé?			
Quelle est la première ressource que vous avez contactée pour du support (nom ou type)?			
Autres ressources contactées (cocher toutes les réponses pertinentes)			
HÔPITAL			
MAISON D'HÉBERGEMENT/DE TRANSITION (MIH)			
CENTRE D'AIDE POUR LES AGRESSIONS SEXUELLES (Centre NOVAS, Ligne Fem'aide)			
POLICE (PPO)			
RESSOURCES COMMUNAUTAIRES (ACSM)			
SERVICES DE TOXICOMANIE			
SERVICES DE SANTÉ MENTALE (CRCC, CCSMP-R-Rockland, CSC Estrie, Service de crise)			
CENTRE MÉDICAL/MÉDECIN DE FAMILLE			
SERVICE PSYCHOLOGIQUE (CRCC/Rockland/L'Estrie, thérapeutes en privé)			
AIDE SOCIALE (Ontario au travail)			
SERVICE DE LOGEMENT D'URGENCE/SOCIAL			
PROGRAMME D'AIDE AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS (PAVT)			
SERVICES AUX VICTIMES (SOAIV)			
SERVICES POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS			
PRÊTRE, PASTEUR OU AUTRE AUTORITÉ / COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE			
AMIS/AMIES/FAMILLE			
AUTRES			
AUCUNE			

Aviez-vous contacté ces ressources auparavant ? Si oui, lesquelles ?

Types de ressources (et types de violence si mentionnés)

Merci de votre précieuse collaboration.